

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE



MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET
DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE



UNIVERSITE MOULOU D MAMMERI DE TIZI-OUZOU

FACULTE DES SCIENCES ECONOMIQUES, COMMERCIALES ET DES SCIENCES DE
GESTION

DEPARTEMENT DES SCIENCES DE GESTION

Mémoire de fin de cycle

En vue de l'obtention Du Diplôme de Master en Sciences de Gestion

Option : Management Bancaire.

Thème :

**Le Financement bancaire d'un projet
d'investissement : cas CPA**

Réalisé par :

**KIFOUCHE KENZA
BABOURI NAIMA**

Dirigé Par :

M^{me} DAHLAB ANIA

Membres de jury :

Présidente : AOUDIA FAIROUZ

Rapporteur : DAHLAB ANIA

Examineur : BEN MAKHLOUF YASMINA

2022/2023

REMERCIEMENTS

Merci au bon dieu de m'avoir donné

Le courage, pour affronter tout les

Obstacles durant la réalisation

De ce travail.

C'est avec plaisir que nous exprimons nos remerciements et notre gratitude à notre promotrice M^{me}. Dahlab Ania, pour nous avoir suivis pas à pas et avoir consacré une bonne partie de son temps pendant toute cette période de travail.

Nous souhaitons exprimer notre gratitude envers Mr. Y.GOUMEZIANE et M^{me}. Boualem Ania pour ses précieuses orientations et son encadrement tout au long de notre stage au sein de CPA Banque. Nous tenons également à remercier chaleureusement tous les membres du jury qui ont accepté d'examiner et d'évaluer ce travail.

Enfin, nous tenons également à remercier toutes les personnes qui ont

Participé de près ou de loin à la réalisation de ce travail.

Dédicaces

Je dédie ce mémoire

A ma chère mère,

A mon cher père ,

Qui n'ont jamais cessé, de formuler des prières à mon égard, de me soutenir et de m'épauler pour que je puisse atteindre mes objectifs.

A mes deux frères, Karim et Arezki,

*A mes sœurs, Faroudja, Farida, Djedjiga, Zahia, Karima, et
Lamia,*

Pour ses soutiens moral et leur conseil précieux tout au long de mes études.

A ma chère grand-mère, yemma Saadia,

Qui nous a quittes tôt, qui dieu l'accueil dans son vaste paradis.

A ma chère binôme, Kenza,

Pour son entente et sa sympathie.

A tout ma famille et mes amis

Naima

Dédicaces

Je dédie ce mémoire

A ma chère mère,

A mon cher père ,

Qui n'ont jamais cessé, de formuler des prières à mon égard, de me soutenir et de m'épauler pour que je puisse atteindre mes objectifs.

A mes deux frères, Rachid et Mounir,

Pour ses soutiens moral et leur conseil précieux tout au long de mes études.

A ma chère binôme, Naima,

Pour son entente et sa sympathie.

A tout ma famille et mes amis.

Kenza

Sommaire

<i>REMERCIEMENTS</i>	2
<i>Dédicaces</i>	3
<i>Dédicaces</i>	4
Liste des figures.....	I
Liste des tableaux.....	II
Liste des abréviations	III
Introduction générale	1
Chapitre I : Généralité sur les banques et l'investissement d'un projet.....	4
Introduction au chapitre I.....	4
Section 1 : Notions sur les banques.....	4
Section 2 : Notions sur l'investissement.....	13
Section 3 : Le projet d'investissement	20
Conclusion du chapitre I	28
<i>Chapitre II : Financement d'un projet d'investissement et gestion du risque de crédit</i>	29
Introduction au chapitre II	29
Section 01 : le montage d'un dossier de crédit d'investissement	29
Section 02 : Analyse financière d'un crédit d'un projet d'investissement	41
Section 3 : Les risques de crédit d'investissement et ses garanties	48
Conclusion du chapitre II.....	58
<i>Chapitre III : Étude d'un cas pratique d'un projet d'investissement cas CPA</i>	59
Introduction au chapitre III.....	59
Section 1 : Présentation de la banque CPA.....	59
Section 2 : L'étude de la viabilité du projet.	62
Section 3 : L'étude de la rentabilité du projet d'investissement.....	67
Conclusion du chapitre III	80
<i>Conclusion général</i>	81
Conclusion générale.....	81
Sites web :.....	86

Liste des figures

Figure 1: Les différents types de banques	8
Figure 2: le rôle de la banque	9
Figure 3 : L'intermédiation bancaire.....	10
Figure 4: Les différents types d'investissement selon l'aspect comptable.	15
Figure 5 : Classification des investissements	17
Figure 6: Résultats obtenus de l'étude de marché.....	24
Figure 7: Les étapes de réalisation d'un projet d'investissement.....	26
Figure 8 : le taux de la rentabilité interne.....	46
Figure 9: Les types des risques de crédit d'investissement	49
Figure 10 : Les différentes formes de garanties	54
Figure 11 : Organigramme de l'agence d'accueil « CPA 120».	61
Figure 12 : Excédent Brut d'Exploitation	70
Figure 13 : La capacité d'autofinancement	73
Figure 14 : La variation du B.F.R	75
Figure 15 : La VAN économique de l'investissement	77
Figure 16 : Le délai de récupération du capital investi	79

Liste des tableaux

Tableau 1 : La structure de financement	64
Tableau 2 : La répartition du chiffre d'affaires prévisionnel	68
Tableau 3 : L'Excédent Brut d'Exploitation	69
Tableau 4 : Le calcul du résultat Net	71
Tableau 5 : Le calcul de la Capacité d'autofinancement (CAF)	72
Tableau 6 : Le calcul de la valeur résiduelle de l'investissement.....	74
Tableau 7 : Le calcul de la variation de besoin en fonds de roulement de l'investissement. ..	74
Tableau 8 : Le calcul des FNT de l'investissement avant financement	76
Tableau 9 : Le calcul de la VAN économique de l'investissement.	77
Tableau 10 : Le calcul du délai de récupération de la mise initiale de l'investissement avant financement.	79

Liste des abréviations

- **AFNOR** : association française de normalisation.
- **AFTTEP** : l'Association Francophone pour le Management de Projet.
- **ANDI** : Agence National de Développement de l'investissement.
- **BDL** : Banque de Développement Local.
- **BFR** : besoin en fonds de roulement.
- **BOR** : Billet à ordre relevé.
- **BTPH** : Société de bâtiment travaux public et hydraulique.
- **CACOBATH** : caisse nationale des congrès payés et de chômage intempéries des secteurs du bâtiment, des travaux publics et de l'hydraulique.
- **CAF** : Capacité d'autofinancement.
- **CASNOS** : Caisse nationale de sécurité sociale des non- salariés.
- **CF** : Cash-flows.
- **CFCB** : Banque Alger Misr, société de Marseille de la compagnie de France de crédit et de banque.
- **CGCI** : Caisse de Garantie des Crédits à l'Investissement.
- **CMT** : Crédit à Moyen Terme.
- **CNAS** : Caisse national d'assurance sociale.
- **CPA** : Crédit Populaire d'Algérie.
- **CV** : Curriculum vitae.
- **DA** : Dinar Algérien.
- **DCT** : Dettes à Court Terme.
- **DLMT** : Dettes à long et moyen terme.
- **DR** : Délai de récupération.
- **EBE** : Excédents bruts d'exploitation.
- **EPE** : Entreprise publiques économique.
- **F** : flux de trésorerie générés par l'exploitation.
- **FNT** : Flux nets de trésorerie.
- **Ft** : Le flux d'exploitation périodique généré par l'investissement.
- **HT** : Hors taxe.
- **I** : taux d'actualisation représentant les couts d'utilisation des fonds.
- **I₀** : Investissement initial.

Liste des figures et des tableaux et des abréviations

- **IBS** : impôt sur le bénéfice des sociétés.
- **IR** : L'indice de rentabilité.
- **ISO** : International Standards Organisations ou Organisation International de Normalisation.
- **KDA**: Kilo dinars (1000da).
- **LCR** : Lettre d'échange relevé.
- **MRP** : Matériel Requièrent planning.
- **n** : Délai de récupération représentant le cout d'utilisation des fonds.
- **N** : année.
- **NIF** : numéro d'identification fiscale.
- **NIS** : numéro d'identification statistique.
- **OPCVM** : Organisme de placement collectif en valeurs mobilières.
- **PCN** : plan comptable national.
- **PDG** : Président Directeur Général.
- **PME** : Petite et Moyenne Entreprise.
- **PMI** : Project Management Institute.
- **PROV** : Provisions.
- **r** : Le taux de rentabilité interne recherché.
- **RA** : la recette annuelle.
- **RM** : la recette mensuelle.
- **SCF** : Système comptable financier.
- **SPA** : Société Par Action.
- **TCR** : Tableau de Compte de Résulta.
- **TRI** : Le taux de rentabilité interne.
- **TTC** : Toute Taxe Comprise.
- **TVA** : taxe sur valeur ajouté.
- **VAN** : Valeur actuelle nette.
- **VNC** : Valeur nette comptable.
- **VNC** : Valeur comptable.
- **VR** : Valeurs Réalisables.

Introduction **Générale**

Introduction générale

Les banques jouent un rôle important dans l'économie d'un pays. Sa matière première est sans aucun doute le capital, ou simplement l'argent. Elle collecte des fonds auprès des agents économiques excédentaires pour financer les besoins économiques. Les besoins de financement sont généralement exprimés par des entreprises qui représentent le cœur de l'activité économique.

La politique d'investissement fait partie de la stratégie globale de l'entreprise et elle est la garantie du développement futur de l'entreprise. Les investissements contribuent à la croissance d'une entreprise et déterminent sa rentabilité future. Ces investissements consistent en capital fixe, c'est-à-dire encourent des coûts directs, dans le but de réaliser un profit sur plusieurs périodes consécutives. Quel que soit l'objectif, les projets d'investissement sont cruciaux pour le développement de l'entreprise car ils affectent nécessairement la compétitivité, la rentabilité et la solvabilité future de l'entreprise. C'est, en fin de compte, sa valeur.

Concernant la réussite du projet d'investissement les rendements obtenus grâce au projet, la banque étudie l'évaluation économique et financière du projet d'investissement avant de décider d'octroyer un crédit pour assurer le recouvrement de ces crédits et la réussite du projet d'investissement et atteindre les résultats attendus. Ainsi, tout financement de projet d'investissement par des banques publiques ou privées fait face à des risques impliquant des garanties. En effet, les banques exigent des garanties dans le financement des prêts d'investissement, en plus des recherches qu'elles effectuent pour se protéger des risques associés à l'investissement.

Ce travail, va tenter de mettre en lumière le processus de financement bancaire d'un projet d'investissement dans une banque algérienne, cas de la CPA agence (120) de Tizi -ouzo.

1. Problématique

Dans le but d'expliquer ce long processus d'octroi de crédit d'investissement, nous allons essayer de répondre tout au long de ce travail à la problématique suivante :

Comment se réalise le financement d'un projet d'investissement par la banque CPA ?

Pour mieux développer la problématique, nous pouvons poser des questions secondaires suivantes :

- Qu'est ce qu'une banque ?
- Qu'est ce qu'un investissement et un projet d'investissement ?
- Comment la banque effectue-t-elle et analyse un dossier de crédit d'investissement ?

- Quelles sont les risques et les garanties rencontrés lors de l'étude d'un projet?

2. Hypothèses

- **Hypothèse1** : L'étude d'un projet d'investissement se fait en prenant en considération ses aspects techniques, économiques et financiers, tout en se basant sur certains critères.
- **Hypothèse 2** : La détermination de la rentabilité du projet se fait en suivant la démarche théorique de l'étude d'un projet d'investissement. Ensuite, il utilise les outils d'évaluation ou bien les critères d'évaluation du projet d'investissement comme la V.A.N, le D.R, et l'I.R, calculés sur la base des documents comptables de l'entreprise.
- **Hypothèse 3** : Le financement d'un projet d'investissement peut encourir des risques, la banque prend des garanties pour se protéger et réduire ces risques.

3. Intérêt et choix

- Permet d'apprendre et exposer l'objectif des banques dans la politique économique et financière du pays.
- Permet de comprendre comment construire un dossier de crédit d'investissement.
- Permet à la CPA d'avoir une vue d'ensemble sur sa gestion de risque de financement d'un projet d'investissement.

4. Méthodologie de recherche

Afin de mener à bien cette étude, nous avons adopté une méthode de recherche

Basée sur la méthode descriptive, analytique et empirique à travers une étude de cas et cela dans le but de cerner la notion.

De plus, nous avons fait un stage pratique dans la banque de crédit populaire d'Algérie, qui nous permet de connaître les procédures et les différentes étapes de base pour l'octroi des documents de crédit d'investissement.

Ensuite, nous avons procédé à l'analyse des données recueillies et à l'interprétation des résultats qui constitue la dernière étape de notre recherche.

5. Structure de la recherche

Elle permet à le CPA banque d'avoir une vue d'ensemble sur sa gestion de risque de crédit d'investissement. Cela met en évidence les points positifs et les points négatifs.

Nous avons adopté un plan de travail subdivisé en trois chapitres, afin de mieux répondre aux questions précédentes :

- **Le premier chapitre intitulé** « Notions générales » subdivisé en trois sections à savoir : généralités sur les banques, généralités sur l'investissement et le projet d'investissement.
- **Le deuxième chapitre intitulé** « le financement des projets d'investissements et gestion du risque de crédit » subdivisé en trois sections à savoir : montage d'un dossier de crédit d'investissement, analyse financière d'un crédit d'investissement d'un projet et les risques de crédit d'investissements et ses garanties.
- **Le troisième chapitre intitulé** « Étude d'un cas pratique d'un projet d'investissement, cas CPA. » subdivisé en trois sections à savoir : présentation de la banque CPA, financement d'un projet d'investissement par l'agence CPA, étude de la rentabilité du projet.

***Chapitre I : Généralité sur les
banques et l'investissement
d'un projet***

Introduction au chapitre I

La banque a pour objet d'effectuer toutes les opérations bancaires, financières, de marché, prêt, crédit paiement, caution, gestion, commerciale, service qui comprend les commissions, tant en Algérie qu'à l'étranger.

Le comportement d'investissement est la base des activités économiques il détermine la capacité sans productivité, il n'y a pas de production et pas de croissance économique. Il faut alors définir certaines notions nécessaires à la compréhension de ces méthodes évaluer les investissements qui seront développer plus tard.

La première section : est une présentation de notions de base sur la banque.

La seconde section : est une présentation de notions de base sur l'investissement d'un projet.

La troisième section : est une présentation du projet d'investissement.

Section 1 : Notions sur les banques

Le but de cette section est de décrire la banque. Nous exposerons les différentes définitions, les types, les activités et le rôle de la banque.

1. Définition de la banque

La banque est une entreprise ayant un statut juridique et une organisation particulière. Elle crée de la monnaie et collecte des fonds de sa clientèle sous forme de dépôt ou d'épargne, elle réemploie ses fonds en distribuant des crédits en effectuant diverses opérations financières et gérer les différents moyens de paiements »¹

Du point de vue de TAHA HADJ « La banque est un intermédiaire qui redistribue des fonds qu'elle récolte auprès de ses agents économiques en vue de réaliser des gains »².

De ces définitions, on peut voir que la banque est une entreprise qui a une activité financière. Elle constitue, juridiquement, une institution financière régie par le code monétaire et financier.

1.1. Définition économique

D'après GARSUAULT et PRIAMI : la banque est l'intermédiaire entre offreurs et demandeurs de capitaux et ceci à partir de deux processus distincts : En intercalant son bilan

¹ MANSOURI MANSOUR, système et pratique bancaire en Algérie, EDITION HAUMA, Alger, 2006

² TAHA HADJ Sadek, « Le risque de l'entreprise et de la banque », EL Dahlab, Alger, 2007, P11.

Chapitre I : Généralité sur les banques et l'investissement d'un projet

entre offreurs et demandeurs de capitaux : c'est l'intermédiation bancaire : En mettant en relation directe offreurs et demandeurs de capitaux (marché financier, monétaire ...), c'est le phénomène de désintermédiation.

1.2. Définition juridique

« La banque est l'organisme financier dont la fonction essentielle est de recevoir des dépôts en vue de les prêter sous formes d'avance aux pouvoirs publics, aux entreprises industrielles, commerciales et agricoles pour le besoin de leur fonds de roulement, et, depuis peu pour les investissements à moyen et long terme, et à des particuliers pour leurs besoins personnels. »³

La banque constitue, juridiquement, une institution financière régie par le code monétaire et financière. Elle est une morale qui effectue de profession habituelle sur les opérations décrites dans l'article 66 de l'ordonnance n°03 -11 du 26 Aout 2003 relative à la monnaie et au crédit : « les opérations de banque comprennent la réception de fonds du public, les opérations de crédit ainsi que la mise à disposition de la clientèle de moyen de paiement et la gestion de ceux-ci. »⁴

2. Les types de la banque

Toutes les banques contrôlées par la banque centrale forment un système bancaire .Il existe plusieurs types de banque.

2.1. La banque centrale

Une banque centrale est une institution financière indépendante créée par un Etat ou une union d'Etats pour mener des activités liées à la politique monétaire. La fonction principale d'une banque centrale est de réguler la masse monétaire en circulation dans la stabilité des prix et de favoriser la croissance économique. «Les banques centrales sont des banques particulières, puisque ce sont des organismes étatiques qui ont le monopole de la création monétaire. »⁵ C'est un émetteur de monnaie propre à un pays ou à une zone monétaire. Elle joue les rôles suivants :

- Veiller au bon fonctionnement des systèmes monétaires, de crédit et bancaires.

³ R .WAUTHY et P.DUSHESNE, Economie financier : opération de la banque et de bourse, Ed .La procure, Namur 1983 P.9

⁴ La loi n°03-11 du 26 Aout 2003 relative à la monnaie et au crédit, n°66 , 26/08/2003 , p14

⁵ MM. Guigal, MERINIS, DESGUE, Le guide de la banque : comptes-carte bancaire-service, éd. Comprendre Choisir, paris 2011, p17

Chapitre I : Généralité sur les banques et l'investissement d'un projet

- Fixer les taux d'intérêt.
- Financement des banques commerciales.
- Prêt de dernier recours en cas de crise systémique.

2.2. La banque de dépôt

Sont définies comme étant des institutions financières qui acceptent les dépôts de ses clients et leurs fournissent des services bancaires courants, tels que les comptes d'épargne, les comptes courants, les chèques, les prêts et les cartes de crédit.

Les banques de dépôt peuvent être des banques commerciales, des banques coopératives ou des caisses d'épargne.

Les banques de dépôt sont réglementées par les autorités financières et sont tenues de respecter des normes strictes en matière de sécurité et de protection des dépôts des clients.

Les dépôts dans la plupart des pays sont assurés par un système d'assurance des dépôts, qui permet aux clients d'être protégés contre les pertes en cas de faillite bancaire.

2.3. La banque universelle

Est une banque sans spécialités, c'est -à-dire une banque qui exerce toutes les activités. Une banque universelle est une banque qui propose à ses clients une large gamme de produit et services financiers, tels que des comptes courants, des assurances et des services d'investissement.

La banque universelle est généralement associée aux grandes banques nationales et internationales qui ont la capacité de fournir une large gamme de service financiers à divers clients dans de nombreux pays. Il existe également des banques offrent une gamme complète de service financiers à leurs clients.

2.4. La banque d'affaire

Les banques d'affaires sont des institutions financières qui fournissent des services financiers spécialisés aux entreprises et aux investisseurs institutionnels.

Les services des banques d'affaires comprennent la gestion des fusions et acquisition, la souscription de titres, les conseils en financement des entreprises, la négociation de produits dérivés, les conseils en placement et la gestion de patrimoine.

Les banques d'affaires travaillent souvent en étroite collaboration avec des clients tels que des entreprises, des fonds de capital-investissement et des investisseurs institutionnels pour les aider à atteindre leurs objectifs financiers.

Chapitre I : Généralité sur les banques et l'investissement d'un projet

Les banques d'affaires sont strictement réglementées pour assurer la sécurité et la stabilité financière de système. Les régulateurs surveillent les activités des banques commerciales pour s'assurer qu'elles ne prennent pas de risques indus et qu'elles respectent les normes de conduite éthique dans leurs activités de conseil et de transaction.

2.5.La banque d'investissement

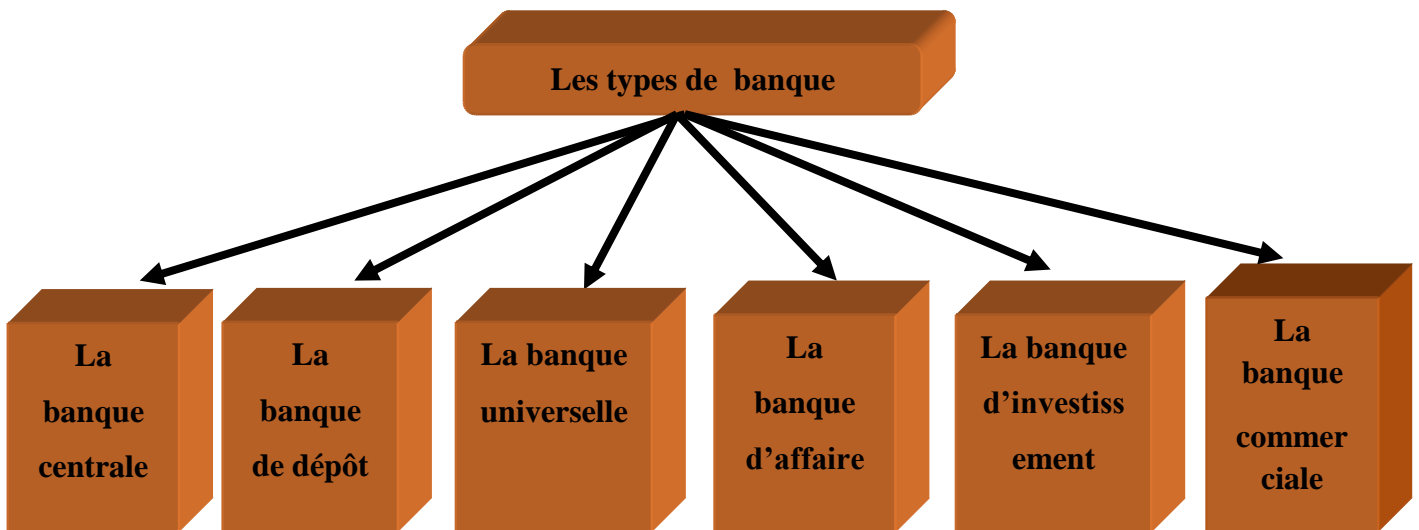
Les banques d'investissement sont des institutions financières qui fournissent des services financiers professionnels aux entreprises, aux gouvernements et aux investisseurs institutionnels pour aider à lever des fonds, investir dans des projets et gérer les risques financiers.

Les banques d'investissement sont soumises à une réglementation stricte pour garantir la stabilité et la sécurité financière du système. Les régulateurs surveillent les activités des banques d'investissement pour s'assurer qu'elles respectent les normes de Conduite éthique et ne prennent pas de risques excessifs qui pourraient mettre en danger la stabilité financière du système.

2.6.La banque commerciale

Les banques commerciales sont également appelées banques de détail .Ce sont les types de banques les plus connus. En effet, les banques commerciales sont des banques où nous avons tous des comptes bancaires et des comptes d'épargne .Ces banques commerciales ou de détail fournissent des services bancaire à leurs client particuliers ou entreprise.

Figure 1: Les différents types de banques



Source : « établi par nous – même »

3. Le rôle de la banque

« Les banques sont d'abord chargées d'assurer la circulation de la monnaie scripturale. Ces opérations de gestion de la monnaie constituent pour les banques une partie importante de leur activité qui leur apporte des ressources tout en occasionnant des coûts sur lesquels elles font pression par des innovations technologiques ou en faisant payer ces services. Les banques participent également au processus de création monétaire par les crédits qu'elles accordent. Néanmoins lorsqu'elles accordent des crédits, les banques tiennent compte de trois types de considérations :

- **Le risque d'insolvabilité de l'emprunteur** : Pour contrebalancer ce risque, elles demandent des garanties.
- **La liquidité** : la banque devant pouvoir faire face à des demandes de remboursement de ses créanciers.
- **La rentabilité** : qui les incite à financer de façon privilégiée des projets à rendement élevé. »⁶

⁶ W.W.W .scribd .com. / document / 36738637 / le rôle des banque. (Consulté) le 20-06-2023 a 17 :19 h

Figure 2: le rôle de la banque



Source : Darmon .O. « Stratégie bancaires et gestion de bilan »Edition Economique, Paris, 1998, p 45

4. Les activités de la banque.

« La collecte des dépôts, l'attribution du crédit et la gestion des moyens de paiement sont les principales activités de la Banque de détail. Autres services et produits (assurance, téléphone, services à la personne, immobilier...) sont de plus en plus souvent proposés»⁷

4.1. Activités d'intermédiation bancaire

Rassembler des ressources et allouer des capitaux représentant la base des activités des banques et son rôle économique. Cet intermédiaire est conçu pour satisfaire les demandes d'emprunt ou d'investissement en capital.

L'intermédiation est le cœur de métier de la banque et la base de la rentabilité de la banque. Il génère un profit financier en utilisant la différence entre les produits reçus et le coût de la collecte des ressources.

4.1.1. Collecte des ressources

Grâce à un réseau d'agences, les banques acceptent les dépôts à vue et économisent de l'argent avec une clientèle composée principalement de particuliers et d'entreprises. Les dépôts à vue sont une ressource peu coûteuse pour les banques, mais ils peuvent être retirés à tout moment. Quant à l'épargne, elle coûtera plus cher, mais en retour la durée de conservation est plus longue.

4.1.2. La distribution des capitaux

Aux différents agents économiques peut prendre les formes suivantes :

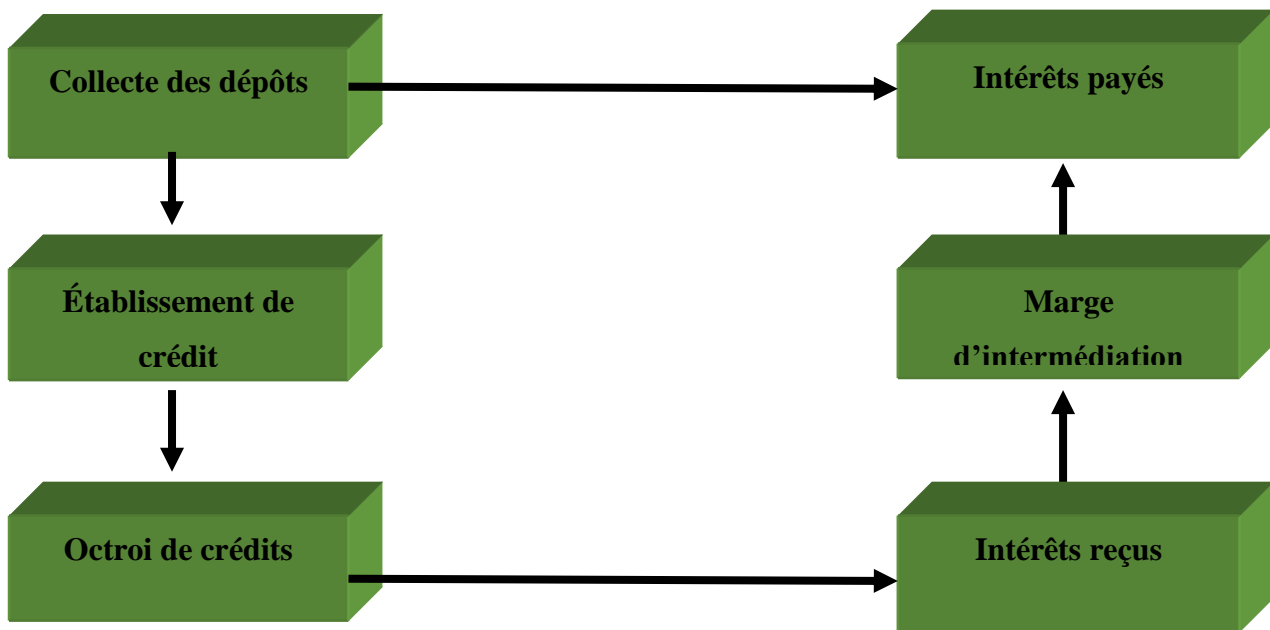
- Le crédit à court terme accordés aux clients commerciaux et professionnels pour payer des besoins de liquidités (autorisation de découvert, découvert, etc.).
- Le crédit à moyen terme est destiné à financer le matériel, l'outillage et les installations d'éclairage.

⁷ W.W.W observatoire-metiers-banque.fr (consulté) le 26-05-2023 09h18 :490h

Chapitre I : Généralité sur les banques et l'investissement d'un projet

- Le crédit-bail, qui est un mode de financement immobilier ou mobilier, Surtout l'équipement.

Figure 3 : L'intermédiation bancaire



Source : TAOURIRT DYHIA et TAOURIRT TINHINANE « Mémoire de fin de cycle financement d'investissement d'un projet » UAMB année 2019/2020 p8.

4.2. Activités de marché

Les opérations de marché sont réalisées sur des instruments au comptant ou dérivés. Constituent un arbitrage et une spéculation sur des instruments financiers tels que Tels que : instruments de taux d'intérêt, instruments de change et instruments d'actions ou d'actifs Non financiers, tels que les matières premières. L'objectif de la banque à travers ces opérations est de Réaliser une plus-value (rendement).

4.3. Prestations de service

Les prestations de service : Ce sont des opérations faites pour le compte des clients, la banque n'étant pas contrepartie d'une opération financière. Les prestations de services ne donnent pas naissance ni à une créance, ni à une dette ni à un engagement d'hors-bilan. L'objectif de banquier est de percevoir des commissions. Les prestations de service effectuées par la banque sont très diversifiées et elles recouvrent notamment :

- La gestion des moyennes de paiement.
- La gestion d'actifs pour le compte de tiers.

- Les activités de conseil et d'ingénierie financière (introduction en bourse, offre publique d'achat, restriction financière des entreprises).
- La gestion collective sous forme d'OPCVM. ⁸

5. Les ressources et les emplois de la banque

« Traditionnellement une banque se finance auprès de ses déposants. C'est la seule entreprise dont les clients sont aussi des créanciers. Les banques se financent aussi auprès d'autres banques, sur le marché inter bancaire, et auprès des investisseurs, sur le marché monétaire financier. »⁹

Les emplois bancaires sont fondamentaux pour les activités bancaires, c'est pourquoi les autorités bancaires et monétaires mettent en place un système de contrôle par des ratios prudentiels.

5.1. Les ressources des établissements de crédit

« Les ressources des établissements de crédit proviennent de trois sources principales. D'une part, ces ressources sont constituées par les dépôts des épargnants et des titulaires de comptes bancaires, particuliers ou entreprises

D'autre part, ces ressources incluent les emprunts qu'elles réalisent sur les marchés financiers, auprès d'autres établissements de crédit (marché interbancaire), ou auprès de la banque centrale dont elles dépendent.

Enfin, ces ressources proviennent des revenus générés par leurs propres placements en instruments financiers à terme, en parts de fonds d'investissement, en actions, en obligations, ou en bons du Trésor ».¹⁰

- **Les fonds propres** : les fonds propres d'une banque se composent de son capital social, qui est l'argent versé par ses actionnaires ou ses membres et les réserves correspondantes à la part des bénéfices non distribués.
- **Les Dépôts** : les dépôts comprennent tous les investissements réalisés par les clients, ils peuvent être principalement à vue ou à terme.
- **Les Dépôt à vue**: il s'agit d'un dépôt de fonds déposé par une entité économique, qui peut être partiellement ou totalement retiré à tout moment, compte tenu de la liquidité et de la solvabilité de la banque ;

⁸ La distribution des capitaux

⁹ Jézabel coupepy- Soubeyran Christophe Nijdam « Parlons banque en 30 questions » éditions août 2014.

¹⁰ <https://www.boursedescredits.com/lexique-definition-ressources-etablissements-credit-4093.php>(consulté) le 26-05-2023 0A18 :40 h

Chapitre I : Généralité sur les banques et l'investissement d'un projet

- **Les Dépôt à terme** : Désigne les fonds qui ne peuvent être retirés avant le délai spécifié dans le contrat signé entre la banque et le client.

En d'autres termes, les ressources bancaires sont exprimées en termes de passif :

- Les dépôts des clients ;
- Obligations ;
- Prêt interbancaire ;
- Capitaux privés ;
- Certificat de dépôt. ;
- ETC.

5.2. Les emplois bancaires

« Ce terme fait référence à l'ensemble des affectations des ressources bancaires. À cet effet, elle regroupe l'ensemble de l'actif non immobilisé d'une banque tel que l'ensemble des opérations de crédits dont bénéficie la clientèle ou les opérations de marché. Les critères de distinction des emplois bancaires sont leurs durées (qui peuvent être à court, moyen et long terme), leur destination (s'adressant à des entreprises, des particuliers, des professionnels ou des institutions), et leur mode de rémunération. Ce dernier peut se faire à taux fixes, à taux révisables ou à taux variables »¹¹ .

- **Le financement à court terme**

Que le crédit soit accordé pour une durée inférieure à Besoins de trésorerie sur un an.

- **Le financement à moyen et long terme**

Il s'agit de crédits d'une durée supérieure à un an et destinés à financer Les investissements d'entreprises ou de particuliers, tels que (mobilier professionnel, matériel de production et de transport).

L'utilisation de la banque est l'allocation ou l'utilisation d'un ensemble des ressources bancaire, représentée par les actifs :

- Les crédits clients ;
- Les Prêts interbancaires ;
- Les immobilisations ;
- Les portefeuilles titrent ;
- Les Dépenses de fonctionnement ;

¹¹ <https://www.boursedescredits.com/lexique-definition-emplois-bancaires-1821.php> (consulté le 26-05-2023).a 18:53 h

- ETC.

Section 2 : Notions sur l'investissement

Le but de cette section est de décrire l'investissement du projet. Nous exposerons les différentes définitions et la classification et la caractéristique d'investissement du projet.

1. Définition de l'investissement

Les investissements sont des dépenses effectuées pour générer des revenus futurs ou créer de la valeur à long terme. Ils peuvent prendre différentes formes, notamment l'achat de biens immobiliers, d'actions ou de valeurs mobilières, l'acquisition d'actifs productifs pour une entreprise ou la recherche et le développement de nouveaux produits ou technologies.

« L'investissement est une opération réalisée par l'agent économique dans le but d'obtenir des biens de production tels que (machines, bâtiments...). Pour l'entreprise l'investissement est une dépense destinée à accroître son potentiel productif. Il ne faut donc pas confondre un investissement comme une consommation intermédiaire. »¹²

« L'investissement est une opération qui consiste, pour l'entreprise à transformer les ressources financières en un ou plusieurs éléments que l'entreprise utilisera en permanence (ou pendant une durée relativement longue) pour concourir de manière durable à la réalisation de son objet social »¹³

1.1. Selon les économistes

L'investissement est un flux économique qui implique l'achat de biens qui sont utilisés pour produire des biens et services futurs, ce qui contribue à la croissance économique et à la création de richesse à long terme.

« Selon Massé (1968), l'investissement consiste sur l'échange d'une satisfaction immédiate et certaine à laquelle on renonce contre une espérance que l'on acquiert et dont le bien investi est le support. »¹⁴

1.2. Selon les financiers

L'investissement est l'allocation de fonds dans des actifs financiers ou des projets pour générer des rendements financiers futurs. Le but de l'investissement est de générer un

¹² Capul J.Y., « L'économie et les sciences sociales de A à Z », édition Hâtier, Paris, 2004, p1

¹³ 12AEITEP, « Dictionnaire de management de projet » édition, AFNOR, 2010, p139

¹⁴ Massé P., « Le choix des investissements, critères et méthodes », DUNOD, Paris, 1968, P. 12.

Chapitre I : Généralité sur les banques et l'investissement d'un projet

flux de revenu ou une appréciation du capital. Les actifs financiers pouvant être investis comprennent les actions, les obligations, les fonds communs de placement, les produits dérivés, l'immobilier, etc. Pour une entreprise, investir c'est «mettre en œuvre aujourd'hui des moyens financiers pour au travers des activités de production et de vente, générés des ressources financières sur plusieurs périodes ultérieurs. »¹⁵

1.3.Selon les comptables

L'investissement comptable est une stratégie d'investissement courante pour les entreprises qui cherchent à diversifier leur portefeuille et à générer un revenu passif à long terme. En outre, il peut également fournir des avantages tels que la possibilité de participer à la gouvernance de l'entreprise investie et d'obtenir des avantages fiscaux, tels que des crédits d'impôt sur les dividendes.

« Le comptable analyse l'investissement comme une affaire de bilan. Cet investissement

Représente des acquisitions peut être aussi des achats de l'entreprise inscrite dans son actifs. »¹⁶.

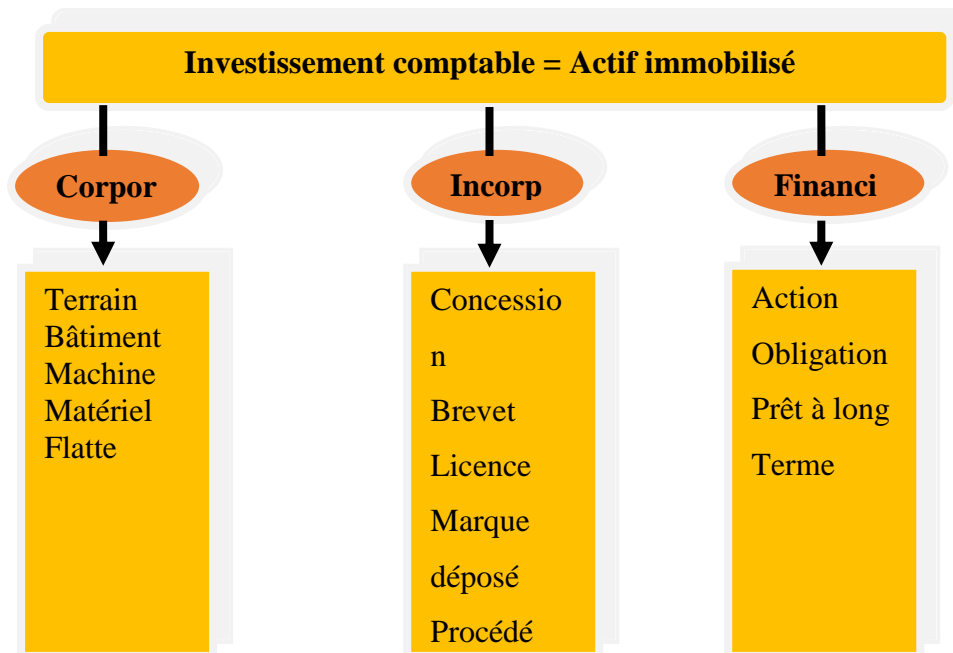
Il s'agit des comptes de catégorie 2 du système de comptabilité financière du SCF. Il comprend :

- actifs incorporels ;
- les immobilisations corporelles ;
- Immobilisations financières.

¹⁵ GARDES.N « Finance d'entreprise », Édition d'organisation, paris, 2006, P2

¹⁶ H. HUTIN, « Toute la finance d'entreprise », Edition d'organisation, 2ème Edition, paris 1998, page289.

Figure 4: Les différents types d'investissement selon l'aspect comptable.



Source : TAVERDET-POPIOLEK, Guide du choix d'investissement, édition D'organisation, paris, 2006, page 02.

2. La classification de l'investissement

La classification de l'investissement se traite comme suite :

2.1. Selon la nature

Ce type de classification comprend les trois types d'investissements suivants

- **Investissement corporel (matériel)** : réalisé par les d'investissements industriels ou commerciaux et sous forme d'actifs immobiliers.
- **Investissement incorporel (immatériel)** : représente, par exemple, les droits de bail, brevets, des charges avec effets futurs, tels que Dépenses de formation et de perfectionnement du personnel, de marketing, etc.
- **Investissement financier** : Consiste un investissement, qui peut consister à prendre le pouvoir financier d'une autre entreprise.

2.3. Selon leurs objectifs

Il en existe plusieurs types, qui sont les plus rencontrés dans le processus de développement de l'activité de l'entreprise.

- **Les investissements de remplacement** : également appelé investissement de renouvellement. Le renouvellement est un investissement dont le but est de rester le

même Potentiel de production, remplacement d'anciens équipements obsolètes par de nouveaux. Cette mise à jour est souvent indispensable pour les entreprises, leur permettant de réduire Maintenir la communication pour éviter les pannes fréquentes et les ralentissements de production, etc.;

- **Les investissements de Modernisation ou dérationnalisation** : ce sont les investissements permettent aux entreprises d'améliorer leur production et de réduire leurs coûts de production;
- **Les investissements d'expansion ou de capacité** : ils permettent aux entreprises de répondre à la croissance de la demande de deux manières :
 - 1- soit en augmentant la production (en étendant).
 - 2- Soit en lançant de nouveaux produits sur le marché « investissement de Diversification ou de l'innovation.»¹⁷
- **Les Investissement stratégique** : parmi les investissement stratégique, on trouve :
- **Les investissements offensifs** : permet aux entreprises de détenir de nouvelles actions positionnement marché et stratégique par rapport aux concurrents.
- **Les investissements défensifs** : ils permettent à l'entreprise de maintenir sa position être compétitif dans un marché de plus en plus concurrentiel.
- **Les investissements de diversification** : ces investissements visent à diversifier les activités de la Compagni.

2.3.Selon la nature de leur relation dans le projet d'investissement (interdépendant)

« Selon cette classification, un projet d'investissement revêt un aspect principal qui Consiste à se demander comment un projet d'investissement va influencer ou être influence r par d'autres projets, on distingue deux types.»¹⁸

- **Les investissements indépendants** : la rentabilité des projets d'investissement non affecté par les implémentations ou les versions d'autres projets appartenant au même projet plan d'investissement;
- **Les investissements dépendants** : peuvent être divisés en deux parties principales catégorie, est :

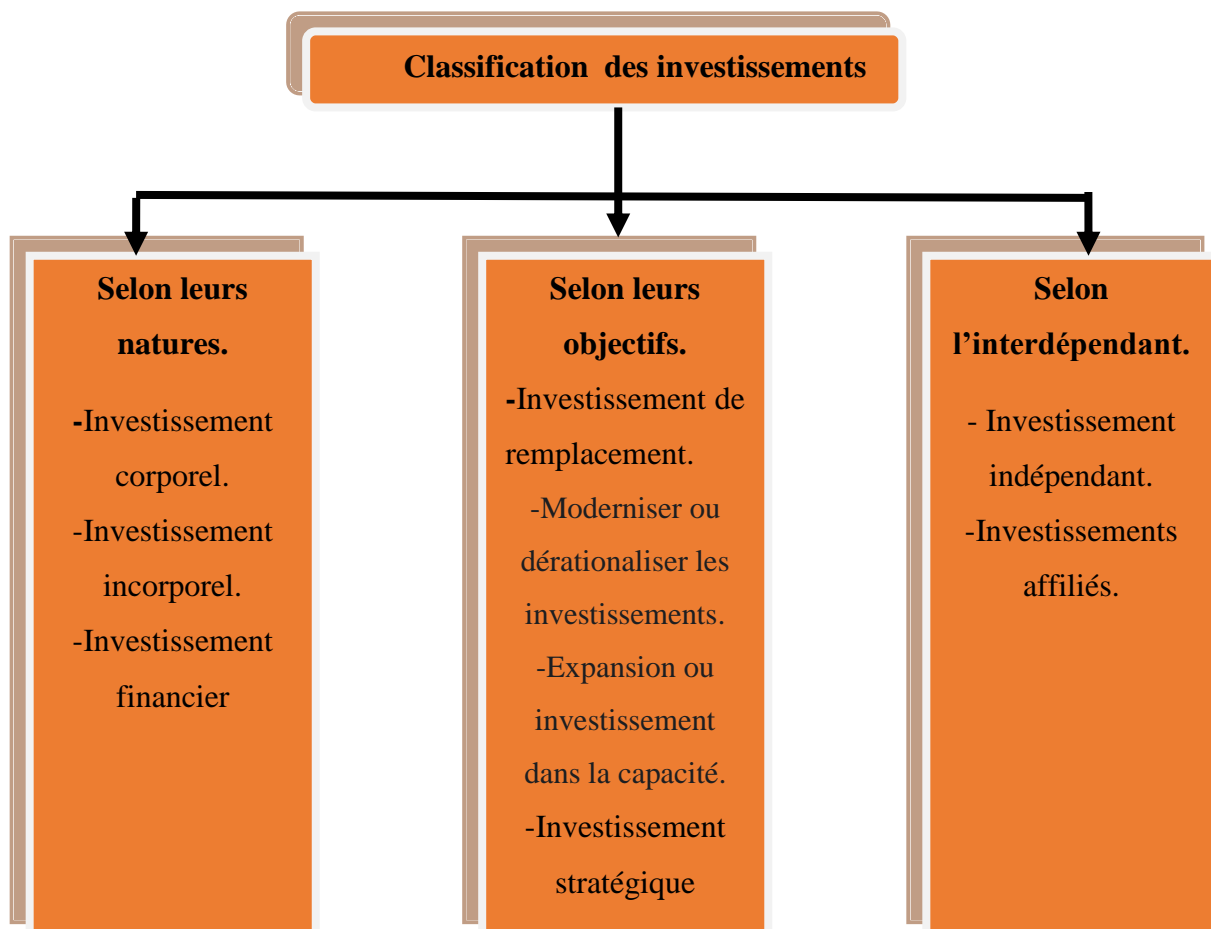
¹⁷LAZARAY, « évaluation et financement de projet », Edition El dar et othemia, Alger, 2007, P15.

¹⁸ HIRIGOYEN.G «finance d'entreprise : théorie et pratique » Édition DEBOECK et LARCIER, Belgique, 2006, P490.

Chapitre I : Généralité sur les banques et l'investissement d'un projet

- **Investissements mutuellement exclusifs** : question de concurrence entre projets de sorte qu'en sélectionner un entraînera l'arrêt des éléments restants du programme d'investissement douteux.
- **Investissement contingent** : se concentrer sur les projets qu'il met en œuvre réalisé en commun (investissement complémentaire d'accompagnement de structure).

Figure 5 : Classification des investissements



Source : AREZKI DALILA ET BOUGHANEM LYDIA « Mémoire de fin de cycle financement d'investissement P 14 d'un projet » UAMB année 2019/2020

3. Caractéristiques d'investissement

Les principales caractéristiques des projets d'investissement sont :

3.1. Capital investi (coût initial) I_0

C'est le coût que l'entreprise doit supporter pour réaliser le projet, et le capital investi comprennent :

- Prix d'achat hors taxes (H T).
- Coût des accessoires (notamment frais de transport et d'installation).
- Les frais de formation personnelle.
- Les droits de douane si le besoin est importé.

Ainsi, le capital investi doit tenir compte de la reconstitution initiale du BFR associé au projet ainsi que des augmentations successives qui seront amorties sur la durée de vie du projet.

La formule du capital initial s'écrit comme suite ¹⁹ :

$$\text{Capital investi} = \sum \text{prix d'achat HT des Immobilisations} + \text{Frais accessoire} + \Delta \text{BFRE.}$$

3.2. La durée de vie de projet

Une évaluation des avantages attendus supposent que nous connaissions la durée de vie de votre projet. La durée économique est utilisée en principe, mais si elle est difficilement prévisible, la durée d'amortissement du bien est utilisée.

3.3. Valeur résiduelle (VR)

La valeur résiduelle est définie comme la valeur marchande d'un investissement après utilisation. La valeur de résiduelle peut être nulle ou même nombre positif (coût de démontage). « Elle varie tout au long de la durée de vie de l'investissement »²⁰

A l'issue de l'investissement d'usage normal, l'entreprise peut disposer d'une valeur résiduelle qui constitue généralement une plus-value qui doit s'ajouter au flux de trésorerie final après imposition.

Le calcul de la valeur de résiduelle, d'un point de vue comptable, le calcul de la

¹⁹ DELHAYE-DUPRAT.F, « Finance d'entreprise », 4^{ème} Édition Dunod, paris, 2013, P123.

²⁰ CONSO.P et HAMICL.F « gestion financière de l'entreprise », 9^{ème} Édition, paris, 1999, P386.

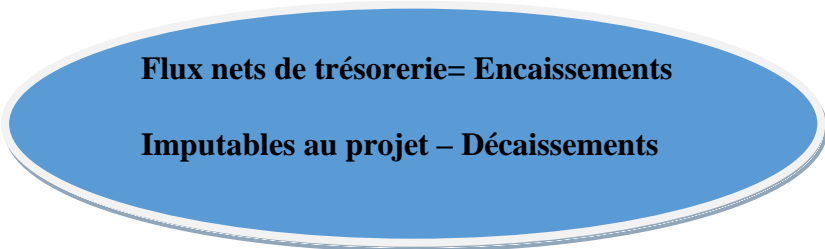
V R correspondent au prix d'achat moins le montant des amortissements cumulés.

3.4. Les flux nets de trésorerie (Cash-flows) CF

C'est la différence entre les revenus réalisables et les dépenses réalisables découlant des activités d'investissement et d'exploitation. Le flux net de trésorerie est appelé cash- flux (CF). «Ils sont supposés être encaissés à la fin de chaque période. »²¹

En pratique ;

Une évaluation des flux nets de trésorerie qui seront générés par le projet pourraient permettre de mesurer sa rentabilité.



**Flux nets de trésorerie = Encaissements
Imputables au projet – Décaissements**

Les encaissements et décaissements sont obtenus tout au long de l'année, par simplification des calculs, on considère qu'ils sont obtenus en fin d'année.

La détermination des flux nets de trésorerie s'opère selon les étapes suivantes :

1. Calcul des excédents bruts d'exploitation dégagés chaque année par l'investissement ;
2. calcul du résultat net après impôt :

Résultat Net = EBE - Dotations -impôt sur les bénéfices.

3. Calcul de la capacité d'autofinancement(CAF) :

CAF = Résultat net +Dotations aux amortissements.

4. Calcul du BFR annuel :

BFR = créance clients + stocks – dettes fournisseurs.

5. Détermination des flux nets de trésorerie (FNT) ou cash-flows :

FNT = (CAF+récupération nette de trésorerie +valeur résiduelle)– (Investissement+ augmentation du BFR).

²¹ HAMDI.K « analyse des projets et leur financement », Édition-Salem, Alger, 2000, P64.

Section 3 : Le projet d'investissement

L'objectif de cette section est de décrire le projet d'investissement. Nous exposerons les différentes définitions et les étapes d'élaboration d'un projet d'investissement et son objectif.

1. Définition d'un projet

Un projet est un effort temporaire visant à créer un produit, un service ou un résultat unique. Il est souvent défini comme un ensemble d'activités interdépendantes et coordonnées, exécutées dans le but d'atteindre des objectifs spécifiques dans des délais et des ressources définis.

Les définitions varient selon l'auteur. Voici deux définitions Des avantages complémentaires, couvrant toutes les caractéristiques d'un projet Généralement accepté par d'autres définitions.

Selon l'Organisation mondiale de normalisation (ISO^o, la définition a Adopté par l'Association française de normalisation (AFNOR) : « un projet est un processus unique composé d'un ensemble d'activités Coordination et contrôle, y compris dates de début et de fin, société Afin d'atteindre l'objectif de répondre à des exigences spécifiques, y compris les contraintes de temps, de coût et de ressources »²².

Selon l'Association Francophone pour le Management de Projet (AFTTEP) : « Un projet est une série d'actions entreprises pour atteindre un objectif défini, Dans le cadre d'une mission claire et pour la réaliser, nous avons Non seulement un début a été fixé, mais une fin a été fixée »²³.

En résumé, un projet est un effort temporaire pour atteindre des objectifs spécifiques dans des délais et des ressources définis.

2. Définition d'un projet d'investissement

Un projet d'investissement est une initiative visant à investir des ressources financières, matérielles et/ou humaines dans une entreprise, une infrastructure, une technologie ou un bien immobilier dans le but de générer un retour sur investissement.

Un projet d'investissement peut prendre différentes formes selon l'objectif poursuivi, la nature des actifs investis, le montant investi et la durée du projet. Par exemple, il peut s'agir

²²FRANK OLIVIER MEYE « Evaluation de rentabilité des projets d'investissement » 5eme éd, paris, 2007, p2

²³ FARANK OLIVIER MEYE, op, cit, p 27.

Chapitre I : Généralité sur les banques et l'investissement d'un projet

d'un projet de construction d'une usine, d'une acquisition d'une entreprise concurrente, d'un investissement dans une nouvelle technologie, d'un achat immobilier en vue de la location, etc.

Le projet d'investissement doit être évalué en termes de rentabilité potentielle, de risques associés et de compatibilité avec les objectifs stratégiques de l'investisseur. La réalisation d'un projet d'investissement peut également nécessiter la mobilisation de financements auprès de tiers, tels que des banques, des investisseurs privés ou des fonds d'investissement.

Un projet d'investissement peut être défini comme «un projet d'investissement représente l'acquisition d'un ensemble d'immobilisation permettant de réaliser ou de se développer une activité (ou un objectif) donné.

Dans son aspect commun, il correspond à une dépense immédiate dont on attend des avantages futurs».²⁴

3. Les étapes d'élaboration d'un projet d'investissement

La préparation d'un projet d'investissement nécessite une série d'étapes nécessaires, car chaque élément doit être expliqué en détail et clairement.

Il y a cinq étapes en principe :

3.1. Etape d'identification

« Elle correspond à la première maturation de l'idée de projet ; on y fait l'analyse des besoins ou du marché.

Le diagnostic d'une situation qui pose le ou les problèmes dominant ainsi que le ou les facteurs militants.

A la lumière des innovations possibles, elle dégage les premières esquisses de solution. L'un de ses objectifs est enfin de susciter le financement de l'étude de faisabilité dont définit le contenu. De façon générale, le projet est donc localisé et grossièrement dimensionné.

Les différentes options technico-économiques doivent être énoncées et la cohérence de l'ensemble vérifiée. Les paramètres clés sont estimés sommairement (mais non justifiés) »²⁵

²⁴ HOUDAYER. R, « Évaluation financière des projets », 2eme Edition Economico, Paris, 1999, P13.

²⁵ A. BUSSERY, « Guide pratique d'analyse de projets –EVALUATION ET CHOIX D'INVESTISSEMENT »1995 p2

3.2. Étapes d'études préalables

« Dans ces études, il est intéressant de distinguer :

- l'étude de la situation de référence (situation actuelle sans projet) .
- les actions à entreprendre à partir de la situation de référence et des objectifs visés.

Le projet exprime alors la volonté et les moyens de combler l'écart entre ces deux éléments (situation de référence et des objectifs identifiés). Ce point de vue est relativement proche de celui de la planification d'entreprise.

Cette distinction est très importante pour pouvoir mener une véritable étude différentielle des performances, et donc aussi de la pertinence du projet.

Dans le cadre général des projets, il comportera d'analyser notamment les relations avec l'environnement, c'est-à-dire :

- l'étude des différents partenaires et concurrents,
- l'état de la législation,
- les moyens matériels et humains disponibles.

Sans rentrer dans les détails, nous indiquerons les grandes lignes d'études pour un projet de création d'un produit nouveau.

- Recherches des concepts de produits (aide à la conception et à la vérification de la véracité du produit),
- Tests de produit (à l'aide à la mise au point du produit) : goûts ou utilisation, conditionnement, prix,
- Etudes de marché proprement dites (qui va consommer?) : profil de clientèle, comportement d'achat,
- Etude de distribution (comment vendre et ou ?) »²⁶.

3.3. Étape de faisabilité (de formation, de planification)

Il est possible de distinguer :

- La perfectibilité « ou pré faisabilité »²⁷ donne souvent lieu à un rapport intermédiaire qui permettra de faire le point avec les décideurs sur les variantes à évaluer. Elle permet notamment de poser des questions essentielles.

²⁶ R, HOUDAYER ; Op-Cit ; P 29-30

²⁷ R, HOUDAYER ; Op-Cit ; P29-30

Chapitre I : Généralité sur les banques et l'investissement d'un projet

Par conséquent, il est nécessaire de tester la validité financière et économique et d'extraire le moi de leur solution. Il s'articule autour d'un examen non détaillé des possibilités techniques possibles.

- La affectibilité (ou faisabilité) : Par étude de faisabilité, nous entendons l'ensemble des options et escompte défini pour déterminer un projet d'investissement donné ou une décision d'investissement dans le cadre des escompte de dépenses et de revenus (directs et indirects).

Il présente une étude approfondie d'une quelque solutions.

Il vise à démontrer que les options techniques et économiques sont variables (réalisables) et Ce sont les meilleurs (optimisés).

Sinon, recherchez la solution la plus appropriée ou recommandez l'abandon du projet.

- La faisabilité détaillée : « elle est très importante et utile, ses conclusions peuvent déboucher sur la décision d'investir ou non. Les projets doivent être étudiés sous les aspects commerciaux, humain technique, juridique, fiscal et financier. Il est donc important que ces différents aspects soient étudient par des responsables des différentes fonctions de l'entreprise»²⁸.

3.3.1. L'étude commerciale (étude de marché)

L'étude commerciale est primordiale et la plus importante.

Il est nécessaire de déterminer :

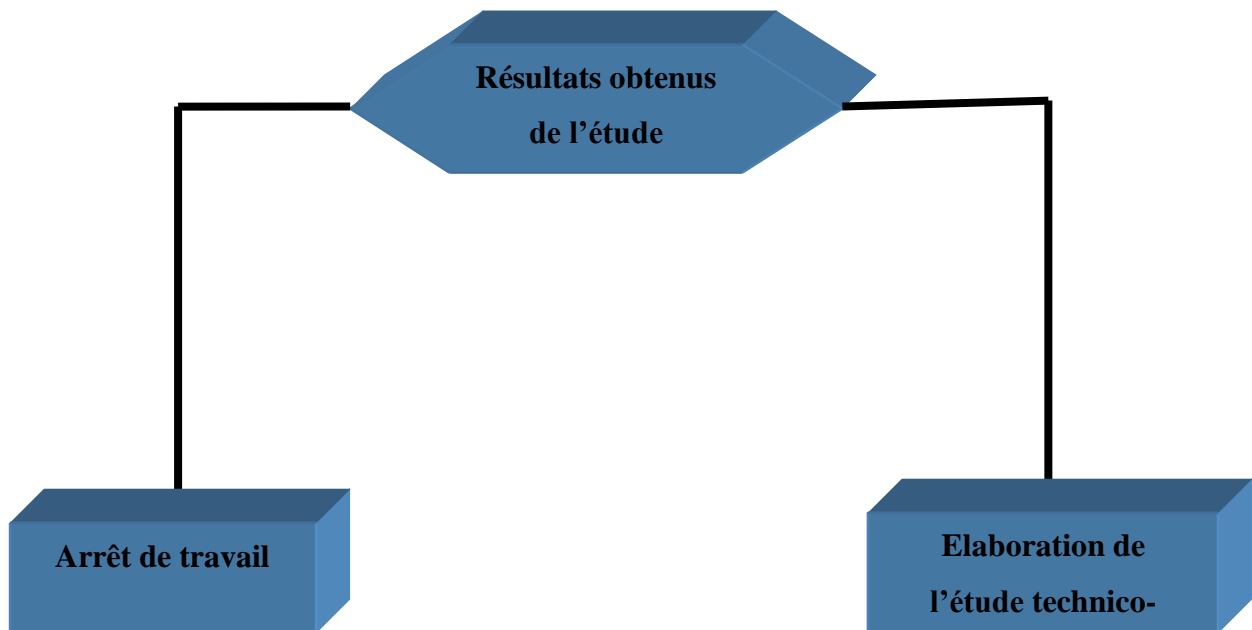
- Le marché, son taux de croissance.
- La part du marché que l'entreprise désire acquérir.
- Le prix de vente.
- La politique de distribution.
- La force de vente et la politique de communication.
- Les délais de paiement .

Il est nécessaire aussi de tenir compte des contraintes externes :

- Limitation des ressources.
- Des concurrents (existants et à venir).
- De la réglementation.

²⁸ N, GUEDJ ; finance d'entreprise, édition d'organisation, 1997 ; P275-276

Figure 6: Résultats obtenus de l'étude de marché



Source : M, FLEURIENT ; pouvoir et finance d'entreprise ; édition Dalloz-paris, P198.

Les paramètres sommairement estimés lors de l'identification doivent être justifiés.

Elle (l'identification) approfondit par conséquent les données de l'étude précédente et justifie techniquement et économiquement la solution proposée. Après discussion des autres solutions possibles c'est le stade de choix et de sa justification. Elle est considérée comme base de la prise de décision pour le lancement d'un projet comme, par exemple, l'achat de terrains ou de constructions immobilières.

On peut résumer son «champ d'application»²⁹ comme suit.

- Initialisation de nouveaux projets (déterminer les dépenses et recettes prévisionnelles et procéder à leur comparaison).
- Extension de l'investissement (création de nouvelles lignes de productions).
- Augmentation de la capacité de production (acquisition de nouveaux équipements).
- Changement et substitution (changement de machines ou d'équipement).

²⁹ G, DEFOSSE ; la gestion financière des entreprises ; édition presses Universitaires de France-Paris ; P 120

3.3.2. L'étude technico-économique

Elle repose sur les résultats de l'étude de marché. On doit étudier les différentes solutions techniques susceptibles de répondre au problème posé.

Pour chacune des solutions on doit :

- Quantifier les investissements nécessaires.
- Indiquer les délais d'acquisition et de construction.
- Indiquer les coûts d'exploitations.
- Indiquer les durées de vie des investissements.

3.3.3. L'étude humaine

On doit déterminer :

- Les besoins en personnel, tant au niveau de la qualification qu'au niveau du nombre.
- Les formations nécessaires.
- Les risques de réaction défavorables face au sujet.

3.3.4. L'étude fiscale et juridique

Les services fiscaux de l'entreprise feront l'inventaire de tous les avantages dont pourrait bénéficier l'entreprise en matière d'amortissement, de TVA, de taux d'imposition. Mais aussi, des dispositions légales contraignantes ou favorables :

- Disposition d'ordre écologique.
- Subvention possibles.

3.3.5. L'étude financière

Elle se définit comme les moyens financiers adéquats à mettre en œuvre par l'investissement, l'analyse et la recherche d'un financement optimale. Pour cela nous déterminerons :

- Les sources de financement utilisées pour couvrir les besoins d'un projet. Ces sources se répartissent comme suit :
 - 1- Les fonds propres ;
 - 2- Les fonds externes dont l'échéancier est différé ;
 - 3- Les dettes à court terme (DCT) représentées essentiellement par les assurances ;
 - 4- Les dettes à moyen et long terme (DMLT) composées surtout d'actions d'obligation et de crédit.
- Les conditions du taux sur le marché financier,

Chapitre I : Généralité sur les banques et l'investissement d'un projet

- Capacité d'endettement de l'entreprise,
- La stratégie de financement que l'entreprise veut adopter.

Ces différentes études ne doivent pas durer trop longtemps au risque de rendre la décision d'investissement inutile à cause de l'évolution rapide du marché.

3.4. Etape d'évaluation

« Elle est effectuée par l'organisation chargée du financement du projet. Elle vérifie l'étude de faisabilité afin de préparer la prise de décision. Elle prévoit les bénéfices du projet en utilisant tous les critères d'évaluation (VAN, TRI, délai de récupération) et cela suivant la méthode établie et choisie par l'entreprise. »³⁰

3.5. Etape de l'avant projet d'exécution

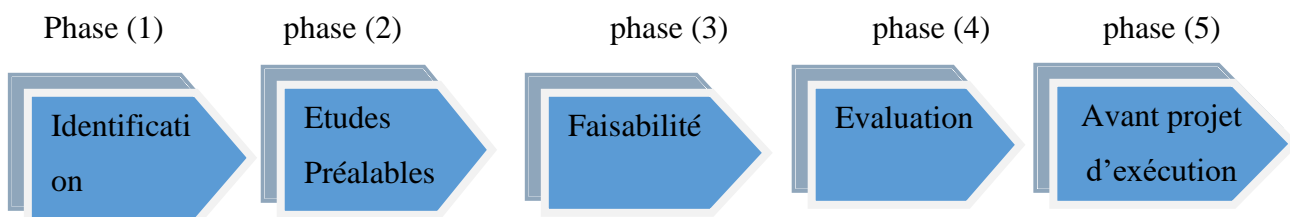
Enfin, elle prévoit la réalisation pratique :

« Spécialisation détaillée des moyens de toute nature à mettre en œuvre, évaluation plus précise de leur coût (d'autant plus que les délais entre l'étude de faisabilité et le projet d'exécution peuvent avoir entraîné des hausses des prix significatifs prévus ou imprévus).

Cette étude doit s'accompagner d'un planning détaillé de réalisation des travaux s'appuyant, le cas échéant, sur un schéma d'ordonnement.

Elle comprend enfin la préparation et le lancement de dossiers d'appel d'offre (ou la préparation d'un cahier de charge s'il s'agit d'un contrat de gré à gré), le dépouillement des appels d'offre ainsi que le choix des entrepreneurs .»³¹

Figure 7: Les étapes de réalisation d'un projet d'investissement



Source : réalisée par nous même.

4. Les objectifs d'un projet d'investissement

« Les objectifs d'investissement peuvent être indépendantes, complémentaires et parfois même exclusifs, leur diversité ne nous permet pas de tous les citer, cependant nous pouvons en distinguer deux types » .³²

³⁰ A, Bussery; Op-Cit; P4, P5

³¹ A, DAYAN ; manuel de gestion ; 2eme édition Ellipses ; P148

Chapitre I : Généralité sur les banques et l'investissement d'un projet

- **Objectifs stratégiques** : il s'agit d'un ensemble d'objectifs stratégiques qui s'appliquent généralement à un domaine stratégique. Ces objectifs peuvent être des objectifs d'expansion, de modernisation, d'indépendance, etc. La somme de ces objectifs sera considérée par la direction générale. Leur hiérarchisation et leur coordination permettent de définir des politiques concernant investir.
- **Objectifs opérationnel** : Ce sont des aspects techniques. Cette classe d'objectifs montre une forte confrontation, parfois exclusive, et pour plus de clarté, nous mentionnerons trois objectifs ci-dessus :
 - **objectif de coût** : La politique des coûts est un facteur clé qui laisse une grande marge de manœuvre en matière de politique des prix, qui à son tour est un outil puissant de stratégie d'entreprise. Le but est de réduire au maximum le prix de revient du produit. Les investissements dans les technologies de pointe sont fortement automatisés, ce qui évite aux entreprises de supporter des charges salariales supplémentaires, qui constitue une composante importante des prix de revient.
 - **Objectifs de délai** : Comme le dit l'adage " le temps c'est de l'argent", un projet c'est l'objectif principal d'un investissement peut être de satisfaire le plus rapidement possible un besoin récemment apparu afin d'acquérir un avantage concurrentiel. En fait, dans un marché concurrentiel, les actions affluentes vers ceux qui performant mieux et surtout plus rapidement que leurs concurrents, ce qui affecte les habitudes d'achat. Cela explique en partie pourquoi les produits sortent tardivement et échouent même lorsqu'ils sont de meilleure qualité.
 - **Objectif qualité** : Dans un environnement hautement concurrentiel, les entreprises doivent garantir un certain niveau de qualité, indispensable pour parfaire la qualité requise. Faire plus de recherche dans ce domaine prend plus de temps et donc coûte plus cher. A noter que cet objectif contredit les deux premiers objectifs (coût , délai), et si l'entreprise décide de poursuivre de tels objectifs , elle sera contrainte d'exclure les deux autres objectifs , leur coexistence étant particulièrement difficile.

³² Koehl J., « Les choix d'investissement », édition Dunda, Paris, 2003, p35.

Conclusion du chapitre I

Dans ce chapitre, nous avons vu que les banques occupent une place importante et particulière dans des économies spécifiques, grâce à leurs nombreuses fonctions, notamment le financement des investissements, qui restent cruciaux pour assurer le développement économique et la stabilité financière.

Nous avons proposé le concept de banques, où nous avons essayé de référencer les types et leurs rôles. Nous avons introduit différents concepts de base de l'investissement, et nous avons essayé de déterminer toutes les généralités sur les projets d'investissement et leurs objectifs. Un investissement est un engagement envers l'avenir, la décision d'investissement est donc cruciale.

En effet, la décision d'investissement constitue la décision stratégique la plus importante, car elle est déterminante pour la création de richesses et peut également améliorer les performances et augmenter la valeur de l'entreprise.

***Chapitre II : Financement
d'un projet d'investissement
et gestion du risque de crédit***

Chapitre II : Financement d'un projet d'investissement et gestion du risque de crédit.

Introduction au chapitre II

La décision de financement d'un projet d'investissement est la décision la plus difficile à choisir et la plus importante à prendre par le banquier. À ce stade, le banquier se voit dans l'obligation d'effectuer des recherches préalables sur chaque demande de crédit sur la base d'une documentation de nature différente (comptable, juridique, économique, etc.) Pour la constitution de son dossier.

Ensuite il va porter son attention sur la réalisation d'une analyse financière approfondie de l'entreprise. Les documents qui lui permettent de porter des jugements sur la rentabilité future de l'entreprise et sa capacité de remboursement.

C'est la combinaison de toutes ces considérations qui inspirent la décision d'un banquier d'accorder un crédit.

Enfin, lorsqu'une banque finance un projet d'investissement, elle fait face à des risques, c'est pourquoi il a besoin des garanties. Ce chapitre est composé de trois parties.

La première section : le montage d'un dossier de crédit d'investissement.

La seconde section : analyse financière d'un crédit d'un projet d'investissement.

La troisième section : les risques et les garanties d'un crédit d'investissement.

Section 01 : le montage d'un dossier de crédit d'investissement

L'objectif de cette section c'est de présenter la constitution du dossier et l'étude technico-économique du projet d'investissement.

1. Constitution du dossier de crédit d'investissement

Tout demandeur d'un prêt d'investissement doit préparer un document qui comprend tous les documents que le banquier juge utiles, qui peuvent être administratifs, juridiques, économie, technologie, comptabilité, finance et trésorerie, ce qui lui fait comprendre le profil de l'entreprise et mener des recherches appropriées.

Les dossiers requis est composés de :

1.1. Une demande écrite de l'entreprise

Il s'agit d'une demande de crédit adressée à une banque et doit comporter un en-tête avec toutes les références et coordonnées de l'entreprise. Il doit être signé par une personne habilitée à garantir l'entreprise en crédit.

La demande de crédit doit comprendre :

Chapitre II : Financement d'un projet d'investissement et gestion du risque de crédit.

- Le montant et la durée de l'aide demandée ;
- L'objet de la demande de crédit ;
- L'activité principale ;
- Identification de la relation entre « nom de la personne morale et siège social »
- L'estimation des garanties proposées ;
- La date d'introduction.

1.2. Etude technico-économique du projet

L'étude technico-économiques liées à l'analyse de la rentabilité du projet, les banques ont collecté divers documents sur les clients et leurs projets, cette étude est la première étape de l'analyse des documents d'investissement, Il comprend une présentation des promoteurs et de leurs activités ainsi que des aspects du projet (marché, marketing, technologie et analyse des coûts). Il se compose généralement de bureau d'études dédié.

1.3. Les documents constitutifs d'un dossier de crédit d'investissement

Les profils de crédit sont l'un des atouts que les banquiers utilisent pour mieux localiser et comprendre les clients.

Selon la nature de l'investissement requis et la durée de la relation, les documents nécessaires à la constitution d'un dossier de crédit d'investissement peut varier. Pour les clients des banques, cependant, la liste de contrôle des documents est commune à tous les types d'investissements.

Le Banquier se réserve le droit d'exiger de ses clients à la fourniture de tous les documents qu'il jugera utiles et nécessaires à l'étude de la demande de crédit présentée par le client.

1.3.1. Dossier administratif ou juridique

- Demande de financement.
- Copie de la pie d'identité de la personne habilitée à engager la société.
Acte de naissance pour les personnes physiques (N12°).
- Qualifications et parcours professionnels du gérant (copie du diplôme et attestations, le cas échéant).
- Statuts juridiques pour la personne morale, précisant l'étendue des pouvoirs du gérant (Et statuts modificatifs, le cas échéant).

Chapitre II : Financement d'un projet d'investissement et gestion du risque de crédit.

- PV de délibération désignant le gestionnaire à contacter les emprunts bancaires si cette clause n'est pas prévue dans les statuts.
- Copie du registre de commerce.
- Copie de la carte d'immatriculation fiscale.
- Certificat d'existence aux impôts pour les nouvelles entreprises.
- Copie de la décision d'octroi d'avantages fiscaux et parafiscaux de L'ANDI, le cas échéant.
- Titre de propriété ou de concession (publiée enregistré), ou contrat de location du bien. Immobilier abritant le projet et/ou du siège social.
- Justificatif original de la situation apurée vis-à-vis de l'administration fiscale et Parafiscale (impôts, CNAS, CASNOS, CACOBATH).
- Certificat négatif d'hypothèque dotant de moins de trois mois.
- Promesse de vente notariée ou une fiche de transaction immobilière sous seing privé Par les deux parties.
- Toute autorisation d'exploitation et/ou agrément d'exercice de l'activité délivrée par les autorités de tutelles pour les activités réglementées.
- Autorisation de consultation de la centrale des risques de la banque d'Algérie.

1.3.2. Dossier technique

- Permis de construire en cours de validité pour les réalisations.
- Devis descriptif, quantitatif et estimatif du projet.
- Jeu de plans du projet portant visas de la direction de l'urbanisme et de la Construction.
- Planning de réalisation arrêté par le promoteur.

1.3.3. Les documents fiscaux et parafiscaux

Bilans et comptes de profits et pertes intermédiaires depuis au moins trois ans, et jusqu'à la fin de la période d'investissement.

- Extrait de rôle apuré de moins de trois (03) ans ou d'un accord de rééchelonnement
- Des dettes fiscales ;
- Carte d'immatriculation fiscale ;
- Déclaration fiscale de la dernière année ;
- Attestation de mise à jour de caisse d'assurance sociale de salariés ou de non

Chapitre II : Financement d'un projet d'investissement et gestion du risque de crédit.

Affiliation C.N.A.S ;

- Attestation de mise à jour caisse nationale d'assurance sociale de non-salariée ou de Non affiliation C.A.S.N.O.S.

1.3.4. Les documents comptables et financiers

Les bilans et annexes des trois (03) dernières années, dans le cas d'une ancienne relation, seul le dernier bilan est exigé. Le banquier devra veiller à :

- Joindre les bilans et rapports des sociétés de capitaux (SPA, SARL) Commissaires aux comptes et résolutions des assemblées générales ;
 - Vérifier que le bilan du partenariat est signé par un comptable agréé.
 - Vérifier les règles comptables prévues par le Plan Comptable National (PCN).
 - Se conformer à la préparation des pièces comptables ci-dessus.
- La situation comptable provisoire (actifs, passifs, TCR...) ; pour les demandes Introduites après le 30 juin.
 - Plan de trésorerie.
 - L'évaluation financière des biens et terrains (factures d'acquisition, contrat bail et/ou expertise).
 - Les devis estimatifs et quantitatifs des constructions envisagés et factures préforma des équipements, matériels, etc.
 - Le bilan d'ouverture, les prévisions de clôtures de l'exercice à financer et le bilan Prévisionnel de l'exercice suivant pour les entreprises en démarrage.

1.3.5. Les documents commerciaux

Elles se composent de :

- La décomposition du chiffre d'affaire (local et étranger) par produits et par marchés ;
- La décomposition des consommations des services extérieurs ;
- Planning prévisionnel des importations ;
- Carnet de commandes de la clientèle.

L'intention des banquiers est de suivre le projet et de collecter les pièces comptables de la mise en exploitation du projet.

Cela signifie qu'un bilan doit être demandé même si le donneur d'ordre ne demande pas de crédit supplémentaire. Ces mesures visent à assurer un suivi régulier des projets financés par la banque et une meilleure gestion des risques.

Chapitre II : Financement d'un projet d'investissement et gestion du risque de crédit.

De plus, les chefs d'agence doivent visiter ces projets au moins deux (02) fois par an afin de faire des recommandations aux comités de crédit concernés les mesures à prendre si le projet peut créer un risque que la banque ne soit pas en mesure de rembourser ses dettes.

1.4.Le traitement d'une demande de financement de crédit d'investissement

Le traitement d'une demande de financement de crédit d'investissement se traite comme suit :

1.4.1. Le dépôt du dossier

Le dossier de demande de financement de crédit d'investissement peut être déposé auprès :

- De l'agence.
- Du département crédit de la direction de réseau territorialement compétent.
- De la direction centrale chargée du financement de l'activité de crédit d'investissement.

1.4.2. Traitement des demandes de crédit

Au niveau de l'agence :

Les services de l'agence devront statuer sur la seule recevabilité des dossiers de financement.

Pour ce faire, ils doivent vérifier les documents qui composent le dossier de financement.

Tout document incomplet doit être immédiatement rejeté. Tout document déclarant recevable doit être transmis sans délai à la direction du réseau affilié.

Au niveau de la structure de crédit régionale :

Toute documentation de financement reçue d'une institution ou soumise directement au niveau de la gestion du réseau fera l'objet d'un deuxième contrôle d'admissibilité si à remplir par le parrain, si nécessaire.

Après examen des documents d'acceptabilité, le service de crédit compétent effectuera des recherches juridiques, techniques et financières sur le projet, l'objet de la demande de financement...

Chapitre II : Financement d'un projet d'investissement et gestion du risque de crédit.

2. Identification du client et son environnement

Le client est une règle d'exception uniquement sans modèle prédéfini identifié en détail. Pour l'évaluation des risques, dans le cadre d'une démarche rationnelle le compte tenu des particularités de chaque client, le banquier doit disposer de toutes les connaissances matérielles, pour une identification multidimensionnelle (juridique, économique, sociale, etc.), en tenant compte du contexte dans lequel évolue cette clientèle.

2.1. Les moyens permettant la collecte d'informations

Le banquier dispose de certains moyens qui lui permettent de mieux comprendre les demandeurs de prêt, leur statut actuel, leurs antécédents, leurs relations et ses environnements.

2.1.1. L'entretien avec le client

Après réception du dossier de crédit, le banquier peut demander un entretien avec le client selon; qu'ils soient neufs ou anciens. Les entretiens donnent aux banquiers une vision plus claire du projet et apprennent davantage sur les stratégies adoptées par les entreprises qui demandent des prêts. Il permet d'avoir les facteurs subjectifs nécessaires à la recherche du dossier de crédit, qui est l'objectif principal d'un entretien avec le client. L'entretien du banquier est basé sur son expérience du terrain, l'éthique de la sécurisation des clients, son expérience du management, ses performances et ses attentes.

2.1.2. La consultation du service des renseignements commerciaux

Afin de mieux comprendre les informations des clients qui demandent des points, les banquiers peuvent contacter le service d'informations commerciales de la banque, qui est chargé de recueillir des informations sur les entreprises locales.

2.1.3. La consultation des fichiers de la Banque d'Algérie

La Banque d'Algérie est mise à la disposition des banques et établissements financiers responsable de la collecte et de la communication avec eux, les clients de la banque et Institutions financières.

Abrogé par la loi sur la monnaie et le crédit en vertu de l'article 56 de l'article 90/10 du 14 avril 1990 modifications supplémentaires de 2010 au règlement du 26 août 2003 ; l'évolution de la compréhension économiques, de la monnaie et du crédit, la banque d'Algérie peut demander aux banques et aux institutions financières à lui fournir toutes statistiques et informations qu'elle juge utiles.

Chapitre II : Financement d'un projet d'investissement et gestion du risque de crédit.

Les banquiers est tenus d'informer la banque d'Algérie de son client, entreprises et particulier, et si nécessaire, il peut consulter son dossier central pour obtenir ce qu'il veut sur son client.

2.1.3.1. La centrale des impayés

Conformément à l'article 03 du règlement n° 92/02 du 22 mars 1992 portant organisation et fonctionnement de la centrale des impayés : « La centrale des impayés est responsable de chaque facilité de paiement et/ou de crédit :

- Organisation d'un fichier centrale et la gestion des événements de paiement et des conséquences qui s'en imposent.
- Diffuser régulièrement une liste des événements de paiement et leurs éventuelles conséquences aux intermédiaires financiers et à toute autre autorité compétente ».

Le banquier doit s'assurer qu'aucun événement de paiement n'est enregistré par les fils du client demandeur de crédit et qu'il n'est pas interdit d'émettre des chèques.

Ainsi, la banque d'Algérie détient les banques et établissements financiers et les déclarent à la centrale des impayé les incident de paiement survenu sur le crédit auquel ils ont été accordés et/ou les instruments sont fournis à leurs clients.

2.1.3.2. La centrale des risques

L'article 02 du règlement 92 /01 du 22 mars 1992 portant organisation et fonctionnement de la centrale des risques dispose :

« La centrale des risques a pour vocation de collecter, centraliser et diffuser les opérations de crédit-bail impliquant des établissements de crédit ».

La Banque d'Algérie oblige les banques à consulter le registre central des risques et les institutions financières, afin de comprendre la situation d'endettement des clients, selon la réglementation, les banques doivent obtenir une autorisation écrite du client pour obtenir des informations le concernant l'article 6 du même règlement.

2.1.3.3. La centrale des bilans

Le règlement n° 26/71 du 13 juillet 1996 définit les missions de la centrale des bilans dans la collecte, le traitement et la diffusion des informations comptables et provenant : obtenu du crédit auprès des banques et des institutions financières.

Chapitre II : Financement d'un projet d'investissement et gestion du risque de crédit.

En prévoyant un document de bilan central, la Banque d'Algérie entend laisser les entreprises libres de se conformer au bilan central et cherche à créer une relation indirecte entre les entreprises, les banques et la centrale de bilan.

2.1.4. La consultation des services de renseignements juridiques

La consultation des services de renseignements juridiques se traite comme suit :

2.1.4.1. La consultation des services des hypothèques

En guise de garantie, le client peut proposer des biens et immeubles au banquier. Le banquier doit communiquer avec les services hypothécaires pour s'assurer que les biens proposés n'ont pas été précédemment hypothéqué. A cet effet, un certificat négatif est délivré. Une fois que le client a hypothéqué la propriété à la banque, le banquier doit également consulter le registre des services hypothécaires pour vérifier l'existence de cette hypothèque.

2.1.4.2. Consultation au greffe du tribunal

Outre la garantie, le banquier doit également consulter le greffe du tribunal pour s'assurer que les biens proposés par le client en guise de garantie n'ont pas été précédemment proposés à d'autres créanciers.

2.1.5. La visite sur site

Afin de vérifier que les informations fournies par le client sont proches de la réalité, le banquier doit visiter les locaux de l'entreprise.

Cette visite lui permet, non seulement, de découvrir la réalité, mais lui permet aussi d'évaluer les actifs de l'entreprise, la fonction du site, l'état des installations, l'efficacité de la gestion des moyens matériels et des ressources humaines et les perspectives de développement de l'entreprise.

2.1.6. L'étude de la dimension historique et culturelle de l'entreprise

L'histoire d'une entreprise peut éclairer les banquiers sur la culture de l'entreprise, la motivation et l'impact des décisions clés prises par ses dirigeants.

Comprendre le passé d'une entreprise permet aux banquiers d'apprécier son évolution dans le temps. La date et le contexte de sa création peuvent être intéressants, en particulier en changeant sa forme juridique, changer son histoire et ses personnages.

Chapitre II : Financement d'un projet d'investissement et gestion du risque de crédit.

2.2.L'identification de l'entreprise

Cette identification permet au banquier d'évaluer les risques liés à l'entreprise elle-même, ou celles relatives à son environnement interne ou externe.

2.2.1. L'identification de l'entreprise par l'analyse de son environnement interne

L'analyse de l'environnement interne de l'entreprise permet aux banquiers d'identifier la société en tant qu'entité juridique. Ils doivent aussi analyser son côté commercial, technique et sur ses pensées humaines.

2.2.1.1. Aspect juridique de l'entreprise

Le banquier doit savoir sous quelle forme l'entreprise est créée et par quel régime est régie.

Il trouvera la réponse à cette question en examinant le statut de l'entreprise. Les banquiers peuvent déterminer par limitations des engagements des partenaires, selon que l'entreprise est sous forme de société ou personnel.

2.2.1.2. Les moyens humains

Les banquiers doivent s'intéresser à ses recherches sur le facteur humain. Il s'agit de la confiance qui devrait y avoir existé entre le prêteur et l'emprunteur, qui repose sur l'honnêteté et la compétence de l'emprunteur dans ses activités professionnelles. Ce n'est que dans la durée, après une relation continue entre les parties banquiers et clients que les deux aspects peuvent être bien compris.

Les banquiers doivent d'abord vérifier le curriculum vitae (CV) du dirigeant : sa décision sur les mesures importantes prises dans le passé, leur éthique et leurs stratégies, car, c'est à travers ces informations qu'ils peuvent suivre son avenir de leurs relation avec l'entreprise. Puis ils doivent analyser l'organigramme de l'entreprise pour comprendre les différentes structures de l'administration et la gestion, ainsi que la prise de décision, la circulation de l'information et décentralisation.

L'analyse finale faite par le banquier est celle des personnes, de leur expérience, de leurs qualifications et de leur flexibilité aux changements à l'intérieur ou à l'extérieur de l'entreprise.

Chapitre II : Financement d'un projet d'investissement et gestion du risque de crédit.

2.2.1.3. Les moyens matériels

L'entreprise dispose de ressources qu'elle utilise dans le cadre de son activité. Les banquiers doivent vouloir connaître l'état des installations, l'entretien et le coût des équipements de l'entreprise. Ils ne doivent pas oublier de poser des questions sur la propriété des lieux.

L'analyse commerciale doit se concentrer sur les 4 P de McCarthy, qui sont :

- **Produit** : Le banquier s'intéressera à la position du produit sur le marché, la gamme du produit, sa qualité et le processus de fabrication.
- **Prix** : Le banquier doit tenir compte de la compétitivité du prix appliqué. Il doit suivre l'évolution du marché en considérant la structure des prix, en estimant la marge de manœuvre de l'entreprise en termes d'éventuelles variations de prix.
- **Localisation** (distribution) : Le banquier étudiera le modèle de distribution retenu par l'entreprise, l'existence d'un réseau de distribution, la taille de ce réseau, son efficacité et les coûts engendrés par la distribution.
- **Promotion** (communication) : L'entreprise mène-t-elle des activités de marketing pour accroître son fonds de commerce ? Quel est le niveau de dépense généré par la promotion par rapport à la concurrence ?.

2.2.1.4. L'analyse technique de l'entreprise

L'analyse technique de l'entreprise doit porter sur le processus de production, les caractéristiques des moyens d'entrée dans ce processus, les besoins de l'entreprise et doit localiser l'unité de production.

2.2.2. L'identification de l'entreprise par l'analyse de son environnement externe

Autant que l'environnement interne de l'entreprise, l'analyse de l'environnement externe est très importante pour les banquiers. Il s'intéresse à la recherche sur les unités commerciales, les marchés, les concurrents, les partenaires et la situation économique et politique des entreprises.

2.2.2.1. Le secteur d'activité

Les banquiers doivent commencer par se poser les questions suivantes : L'industrie est-elle saturée ? Est-ce qu'il est en pleine expansion ? Et il doivent combiner les éléments

Chapitre II : Financement d'un projet d'investissement et gestion du risque de crédit.

de réponse avec les entreprises, notamment au regard des risques de concurrence ou du risque d'existence d'un monopole.

2.2.2.2. Le marché

Quand nous disons un marché, nous entendons un lieu où l'offre et la demande se rencontrent. Les banquiers doivent donc recueillir des réponses aux questions sur la taille et la position des entreprises dans ce marché, à savoir :

- S'agit-il d'un marché local, régional, national ou international ?
- L'entreprise est-elle compétitive ?
- La part de marché de l'entreprise augmente-t-elle ou diminue-t-elle ?
- L'entreprise s'adapte-t-elle aux évolutions du marché ?

2.2.2.3. Les concurrents

Après l'étude du marché pertinent pour l'entreprise, le banquier procède à une analyse des risques associés rivalisé. Il doit d'abord évaluer le nombre de concurrents et leur importance, leur part de marché, leur capacité de production. Ensuite, il essaie de comparer le rapport qualité/prix du concurrent par rapport au rapport qualité/prix de l'entreprise.

2.2.2.4. Les partenaires

L'analyse de crédit liée à l'environnement externe de l'entreprise doit porter sur la relation avec l'entreprise, ses fournisseurs et clients :

- **Les fournisseurs** : Le banquier doit garantir la stabilité des approvisionnements de l'entreprise en diversifiant ses sources d'approvisionnement et en minimisant les importations étrangères. Cela permet de réduire le risque de pénurie de stocks en cas de réglementation visant à restreindre les importations.
- **Les Clients** : Afin de vendre ses produits, l'entreprise cherche à augmenter son marché, mais s'il se trouve qu'elle voit sa part chuter, en perdant quelques clients important, donc son chiffre d'affaires baisse, ce qui peut être augmenter les coûts de production.

L'entreprise est exposée à un risque de non-paiement à échéance. En règle générale, les entreprises accordent des délais de paiement à leurs clients, ce qui les expose au risque de ne pas être payées à la date convenue. C'est pourquoi il est nécessaire de répartir ce risque entre plusieurs clients et de choisir judicieusement les clients qui peuvent bénéficier de ces délais de paiement potentiels.

Chapitre II : Financement d'un projet d'investissement et gestion du risque de crédit.

2.2.2.5. La conjoncture économique et politique

Les banquiers doivent s'intéresser aux choix politico-économiques des autorités, qui peuvent jouer pour ou contre l'entreprise, notamment en matière de taux d'intérêt et de subventions tarifaires.

Le taux d'inflation et le taux de croissance économique sont des indicateurs clés qui peuvent orienter le banquier dans son analyse de la situation actuelle et future de l'entreprise.

2.3. La classification de la clientèle

Une entreprise peut exceller sans entretenir de bonnes relations bancaires c'est ce que les banquiers doivent savoir.

La banque met en place un système de classification des clients basé sur les informations recueillies à sa disposition. Cette classification est faite selon les critères qui sont respectivement :

2.3.1. L'ancienneté de la relation

En accordant un crédit, la date d'établissement de la relation avec le client permet au banquier de distinguer les anciens clients ayant ouvert des comptes au niveau bancaire pour y a faire transiter toutes ses opérations, et un client qui a ouvert un compte juste parce qu'il en avait besoin d'un concours bancaire.

2.3.2. Les mouvements d'affaires confiés

Les banquiers ne financent pas les clients qui concentrent leur chiffre d'affaires hors guichet. Pour vérifier ce détail, le client doit déclarer la transaction de l'entreprise désignée (compte passé au niveau du comptoir) au chiffre d'affaires déclaré par le client.

2.3.3. Le niveau d'utilisation des crédits accordés

Le banquier a la responsabilité de surveiller en continu le niveau d'utilisation des crédits accordés afin d'identifier les besoins réels de l'entreprise. Il est essentiel pour le banquier de distinguer les besoins authentiques de l'entreprise de ceux qui sont simplement exprimés.

2.3.4. Les incidents de paiement

Un événement de paiement constitue une erreur fatale si la fréquence d'occurrence est élevée. Il indique que le client n'est pas sérieux et/ou a du mal à tenir ses promesses.

Chapitre II : Financement d'un projet d'investissement et gestion du risque de crédit.

Le principal événement de paiement impliquait l'émission d'un chèque sans provision suffisante, les lettres de change impayées à l'échéance ou les créances privilégiées en cours, Les sanctions sont généralement imposées par un bref de saisie ou un avis aux tiers détenteurs.

Section 02 : Analyse financière d'un crédit d'un projet d'investissement

« L'analyse financière est définie comme l'ensemble des techniques et de méthodes Permettent de rechercher dans quelle mesure une entreprise est assurée de maintenir l'équilibre de ses structures financières tant sur le plan à court terme, que sur le plan à moyen et long terme, donc de porter un jugement sur ses perspectives d'avenir ».³³

1. Définition de la rentabilité

« La rentabilité d'un investissement permet à un agent économique d'apprécier si le capital investi procure les ressources nécessaires à la rémunération et au remboursement du capital utilisé ».³⁴

La rentabilité se réfère à la mesure de la capacité d'une entreprise ou d'un investissement à générer un profit en comparant le bénéfice réalisé par rapport aux coûts engagés. La rentabilité est souvent exprimée en pourcentage et est calculée en divisant le bénéfice net par le chiffre d'affaires total ou l'investissement total.

1.1.Étude de la rentabilité du projet

Cette séparation des décisions d'investissement et de financement signifie que l'analyse financière d'un projet est créée en deux phases :

- Une étude avant financement.
- Une étude après -financement.

1.1.1. L'étude avant financement

Analyse des flux de trésorerie avant financement pour déterminer la rentabilité d'investissement propre (interne), qui n'a rien à voir avec les conditions de financement. L'appréciation de la rentabilité du projet est basée sur les flux de trésorerie générés par le projet, à savoir les flux d'investissement, les processus d'exploitation et des flux désinvestissement. Ces flux sont déterminés à partir du tableau emplois/ressources

³³ CHIHA K. « Finance d'entreprise approche stratégique », Edition Houma, Alger, 2012, P.38

³⁴ HOUDAYER. « Projet d'investissement : guide d'évaluation financières » ; ED Économie, Paris ; p136

Chapitre II : Financement d'un projet d'investissement et gestion du risque de crédit.

(recettes/dépenses), qui est lui-même repose sur un certain nombre d'éléments, notamment la C.A.F (capacité d'autofinancement), I_0 (la dépense initial) et la variation du B.F.R (besoin en fond de roulement).

1.1.1.1. Détermination de la capacité d'autofinancement

Le tableau des comptes de résultat prévisionnel permet de déterminer les soldes de gestion prévisionnels ainsi que CAF ; ce tableau ne doit pas inclure les coûts de financement.

$$\text{CAF} = \text{Résultat net} + \text{Dotations aux amortissements}$$

1.1.1.2. Détermination des valeurs résiduelles d'investissements

Cette approche sélectionne le scénario pessimiste pour déterminer la rentabilité investir. Ces valeurs de récupération sont des valeurs comptables et elles représentent la valeur Comptable nette de l'investissement.

$$\text{Amortissement} = \frac{\text{investissement initial}}{n}$$

n

$$\text{V.N.C} = \text{Investissement initial} - \text{dotations aux amortissements}$$

1.1.1.3. Appréciation de la rentabilité

Les flux que nous avons après avoir informé le tableau des emplois / ressources doivent être analysé pour déterminer la rentabilité appropriée du projet. Dans de nombreuses normes de rentabilité; nous pouvons mettre en évidence le délai de récupération (D.R), délai de récupération actualisé (D.R.A), la valeur actuelle nette (V.A.N), l'indice de rentabilité (I.R) et les taux de rentabilité interne (T.R.I).

1.1.1.3.1. Le délai de récupération (D.R) (avantage et inconvénient)

La période de récupération est le seul critère déterminé à partir des flux de trésorerie actualisé. Le choix du taux d'actualisation dépend des données économiques de l'environnement, et cela dépend également de choisissez son agent économique. Le taux d'actualisation élevé à la dépréciation des valeurs futures et un faible taux d'actualisation

Chapitre II : Financement d'un projet d'investissement et gestion du risque de crédit.

équivalent à l'énorme valeur de la grande valeur future (valeur future ce sera plus important). Le DR est la durée requise pour égaler le montant de l'investissement.

Le délai de récupération se calcule comme suit :

$$\text{D.R.} = n \text{ tel que } I_0 = \sum_{t=1}^n F_t$$

I_0 = Investissement initial

F = Flux de trésorerie générés par l'exploitation

N = Année

Si DR, qui a été dégagé par la formule précédente, n'est pas un nombre entier, il y'a lieu de faire l'interpolation linéaire. Supposons que les flux de trésorerie cumulatifs soient N ans négatifs et $n + 1$ positifs.

$$\text{D.R.} = n + [\text{Flux cumulés en } n \times 12 \text{ (mois)}] / [\text{Flux cumulés en } n + \text{flux cumulés en } n+1]$$

- Les avantages du D.R

D.R a des avantages:

- Permet-vous de choisir un projet entre deux concurrents, et les durées de vie sont égales.
- Permet-vous de refuser tous les projets qui seront arrêtés avant.

- Les inconvénients du D.R

D.R est une norme pour déterminer la rapidité de récupération des fonds investis. C'est La liquidité standard bien plus que la rentabilité. Cependant, les banquiers doivent être conscients de ses inconvénients :

- Le coût des capitaux n'est pas pris en compte (les flux ne sont pas actualisés).
- Il ne tient pas compte à la des flux ultérieurs récupération des fonds investis.

1.1.1.3.2. Le délai de récupération actualisé (D.R.A)

Il est impossible de comparer les dépenses d'investissement et les recettes d'exploitation future. Donc l'intérêt c'est de mettre à jour tous les flux. L'actualisation consiste à déterminer la valeur du projet de génération. Pour les banquiers, ce taux correspond au coût moyen de différentes ressources de financement qui sont :

Chapitre II : Financement d'un projet d'investissement et gestion du risque de crédit.

- **Les fonds propres** : le coût du fonds ou la rémunération des actionnaires peut apparaître en augmentant les récompenses fournies en augmentant la prime de risque.
- **L'emprunt**: le coût du prêt correspond au taux d'intérêt réel (déduction faite des économies d'impôts).

Le D.R.A est le temps nécessaire pour mettre à jour les flux de trésorerie pour assurer la reprise de capital d'investissement.

$$I_0 = \sum_{t=1}^n F_t / (1+i)^n$$

n : Délai de récupération représentant le cout d'utilisation des fonds :

I : taux d'actualisation représentant les couts d'utilisation des fonds :

F : flux de trésorerie :

N : Année :

L'avantage du D.R.A est comme le D.R le D.R.A est un critère de sélection et de rejet.

L'inconvénient du D.R.A est qu'il ne prend pas en compte les flux postérieurs au recouvrement du capital investi.

1.1.1.3.3. La valeur actuelle nette (V.A.N) (avantage et inconvénients)

La V.A.N correspond au flux de trésorerie net accumulé dans toute la durée de vie investir.

$$V.A.N = \sum \text{Flux nets de trésorerie actualisée}$$

- **Les avantages de la V.A.N**
- La V.A.N est également un projet qui refuse (tout affichage V.A.N négative est rejeté) et un rôle de choix (entre deux projets compétitifs, nous souviendrons qui aura une supérieure V.A.N).
- La V.A.N considère le coût des ressources et les flux sur toute la durée de l'investissement.
- **Les inconvénients de la V.A.N**

La V.A.N ne peut être utilisé comme critère de sélection entre les investissements concurrents que si l'échelle (fonds initiaux) et la durée de vie des investissements à comparer sont identiques.

Chapitre II : Financement d'un projet d'investissement et gestion du risque de crédit.

1.1.1.3.4. L'indice de rentabilité (I.R) (avantage et inconvénient)

L'indice de rentabilité a atteint l'une des insuffisances de la V.A.N ; il est impossible de comparer entre deux projets de tailles différentes. L'I.P correspond à ce que rapporte un dinar investi :

$$I.R = \text{Valeur actualisée de tous les flux} / \text{Investissement initial}$$

- L'avantage de l'I.R

Un projet qui montre l'indice de rentabilité supérieur à un (01) est rentable. Deux projets compétitifs, le projet le plus rentable est celui qui affiche l'I.R le plus élevé.

- L'inconvénient de l'I.R

L'I.R ne peut pas vraiment résoudre le problème de la taille, car le plus petit projet (libérez la V.A.N la plus faible) obtient l'I.R le plus élevé, le choisir suppose que le capital différentiel entre les deux projets pourra être investi et procurera une V.A.N au moins égale en valeur au différentiel de V.A.N.

1.1.1.3.5. Le taux de rentabilité interne (T.R.I) (avantage et inconvénient)

À mesure que le taux d'actualisation augmente, le flux de trésorerie s'affaiblit. Donc, V.A.N est réduit, comme si le taux d'actualisation était considéré jusqu'à ce qu'il soit annulé; c'est précisément la rentabilité interne (T.R.I). Donc, T.R.I est le taux d'actualisation qui annule la valeur de la V.A.N.

La formule habituelle de la marge bénéficiaire interne de V.A.N. est la suivante :

$$\sum_t -1 + F_t / (1+r)^t = 0$$

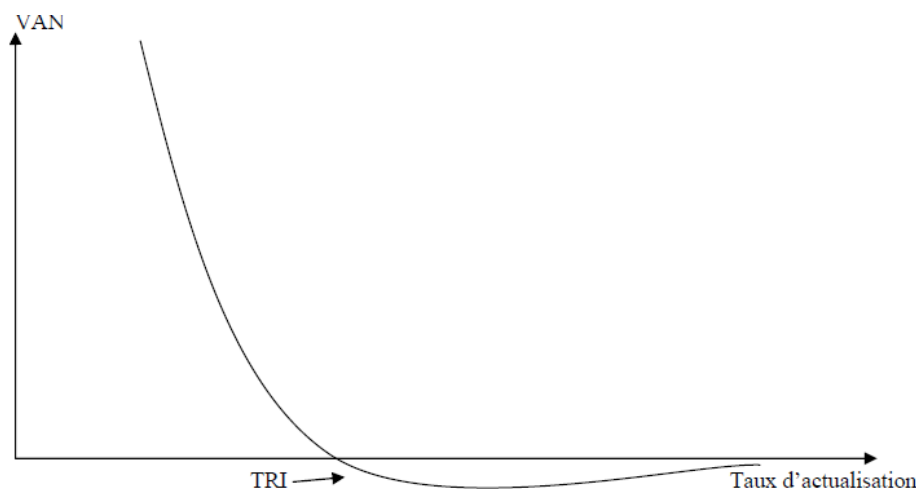
I₀ : Le total investissement.

F_t : Le flux d'exploitation périodique généré par l'investissement.

r : Le taux de rentabilité interne recherché.

Chapitre II : Financement d'un projet d'investissement et gestion du risque de crédit.

Apprécions cela sur le schéma suivant : **Figure 8** : le taux de la rentabilité interne



Source : réalise par nous même.

- Calcul du T.R.I

Le T.R.I est dépend de l'itération continue. Ce sera le problème de déterminer deux V.A.N de différents signes, correspondant au taux d'actualisation qui ne dépasse pas la différence de deux points (02). Ensuite, il est recommandé de faire une interpolation.

- Avantages du T.R.I

Le T.R.I offre la rentabilité du projet en fonction de ses données internes. Il a donné, à ce le titre la possibilité d'être classé en plusieurs projets compétitifs et peut en choisir l'un des deux.

- Appréciation du T.R.I

Afin d'évaluer le T.R.I, nous pouvons attribuer trois partitions classées par ordre important.

- **Le taux d'actualisation** : le minimum de T.R.I devrait être plus élevé que le taux d'actualisation pour pouvoir disposer d'une V.A.N positive.
- **Le coût des capitaux** : T.R.I doit également être plus élevé au coût de l'argent pour avoir des avantages évidents.
- **L'objectif de l'entreprise** : La stratégie de l'entreprise ne permet pas d'investir dans des projets T.R.I, et son T.R.I est comparé au seuil fixé à l'avance.

Chapitre II : Financement d'un projet d'investissement et gestion du risque de crédit.

La V.A.N et T.R.I sont les deux normes les plus couramment utilisées pour évaluer la rentabilité du projet. Cependant, ils essaient de fournir des informations de contradiction.

La V.A.N et T.R.I sont rares dans leurs conclusions, même si la raison de l'existence est de confirmer la réponse fournie par ces deux normes aux autres.

1.2. Étude après financement

L'objectif de l'étude après le financement est de déterminer la paire de financement sur la rentabilité du projet et de mettre en place les conditions de crédit les plus suffisantes. Cette étude intègre le plan de financement, en particulier les coûts financiers et les dotations aux amortissements des charges d'intérêts sur emprunts. L'étude est basée sur la liste des emplois / ressources après financement (encaissement et décaissement).

1.2.1. Appréciation de la rentabilité après financement

Ceci est une comparaison entre V.A.N économique et la V.A.N global, afin de décider du mode de financement, donc dans cette évaluation, nous emprunterons des charges d'intérêt.

Par conséquent, la comparaison entre la rentabilité économique et la rentabilité financière des projets.

1.2.1.1. Principes

La rentabilité économique d'un investissement est évaluée à partir des flux de trésorerie nets générés par l'investissement, hors financement.

La rentabilité financière de l'investissement comprend:

- Sa rentabilité économique.
- Le coût du financement (tel que les prêts, le crédit -bail).

Par conséquent, la valeur actuelle nette globale donc est égale à la somme de :

- La Valeur économique actuelle nette.
- La Valeur actuelle nette de financement.

-

$$\text{VAN globale} = \text{VAN économique} + \text{VAN financement}$$

- Si nous trouvons une V. A. N de financement par des emprunts négatifs, la V.A.N économique aura une diminution, ce qui signifie que les emprunts ne sont pas rentable. En d'autres termes, ce n'est pas intéressant, par conséquent, il est nécessaire d'abandonner les emprunts par rapport à l'autofinancement.

Chapitre II : Financement d'un projet d'investissement et gestion du risque de crédit.

- Si nous trouvons une V .A. N de financement par des emprunts positifs, cela signifie que la société aura amélioré son V. A .N économique, le projet sera rentable et les emprunts très intéressants.

Par conséquent, si l'entreprise doit choisir entre «autofinancement» et «emprunt», il peut être emprunté.

Section 3 : Les risques de crédit d'investissement et ses garanties

Dans cette section, nous donnons d'abord une définition d'un risque de crédit ensuite nous présentons les différents risques de crédit liés à l'activité bancaire. Et à la fin nous verrons les garanties qui ont pour objet de protéger les créanciers contre le risque de crédit.

1. Les risques de crédit d'investissement

« Etymologiquement, le mot risque vient du latin « resecare » qui veut dire la rupture dans un équilibre par rapport à une situation attendu. Le risque est inséparable du métier du banquier, il est son quotidien... »³⁵

« Le risque résulte de l'incertitude qu'à la possibilité ou la volonté des contreparties ou des clients de remplir leurs obligations. Très prosaïquement, il existe donc un risque pour la banque dès lors qu'elle se met en situation d'attendre une entrée de fonds de la part d'un client ou d'une contrepartie de marché. »³⁶

Le risque est le danger posé par une activité, une organisation ou une situation. Il s'agit d'événements possibles qui pourraient causer des dommages.

1.1. Risques liés aux crédits d'investissements

Les banques prennent le risque une fois qu'elles accordent des prêts à des débiteurs qui peuvent ne pas tenir son engagement. Avant d'examiner les différents types de risque de crédit à investir, nous définissons d'abord le risque de crédit.

1.1.1. Définition du risque de crédit

Le risque de crédit est défini comme le risque de perte encouragé par les banques en cas de dégradation ou de défaut de la contrepartie.

Selon JOEL Bessis : « Le risque de crédit est celui d'encourir des pertes en cas de défaut des contreparties. Il est le premier des risques auquel est confronté un établissement

³⁵ MICHEL Mathieu, L'exploitant bancaire et le risque crédit ; édition la revue banque éditeur ; 1995, p.22

³⁶ <https://journals.openedition.org/vertigo/12214> consulté le 27/05/2023

Chapitre II : Financement d'un projet d'investissement et gestion du risque de crédit.

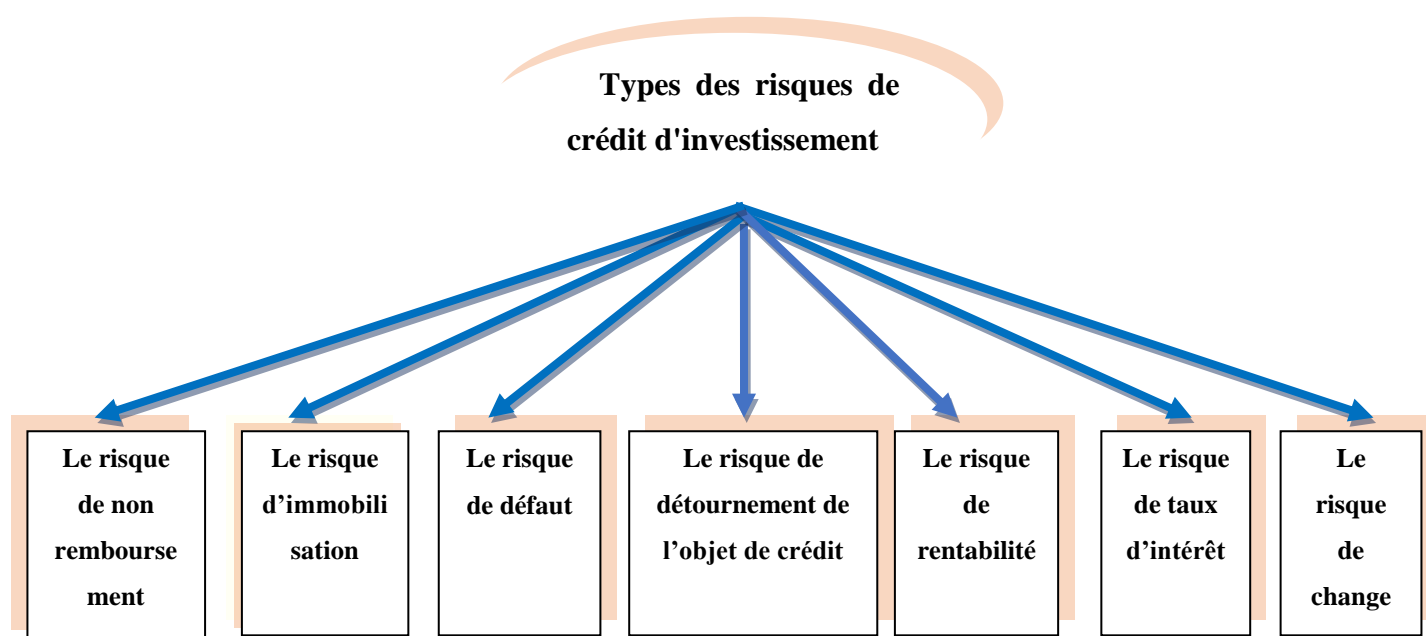
financier. Le risque de contrepartie désigne le risque de défaut des clients, c'est-à-dire le risque de pertes consécutives au défaut d'un emprunteur face à ses obligations. Dans cette éventualité, il y a perte de tout ou partie des montants engagés par un établissement»³⁷

Le risque de crédit est le risque qu'un emprunteur n'honore pas ses engagements à leur échéance. Stipulé dans le contrat signé entre l'emprunteur et la banque. Ce risque est amélioré par un montant réclamé, probabilité de défaut et pourcentage de la dette qui ne sera pas remboursée par les emprunteurs.

1.1.2. Les types des risques de crédit d'investissement

Le risque de crédit d'investissement est au centre des préoccupations des institutions financières de crédit. Les opérations de crédit d'investissement reposent sur la confiance, le temps et le remboursement. Cependant, la confiance change en fonction de la relation avec la banque. La solvabilité d'un emprunteur peut se détériorer avec le temps et les remboursements peuvent être retardés en cas d'insolvabilité partielle ou de non-paiement de l'emprunteur en cas d'insolvabilité totale. Ensuite, il existe plusieurs types de risques associés aux crédits d'investissements.

Figure 9: Les types des risques de crédit d'investissement



Source : Élaborée par nous même

³⁷ JOEL Bessis, Gestion des risques et gestion actif-passif des banques, Ed. Dalloz, Paris 1995, p.15

Chapitre II : Financement d'un projet d'investissement et gestion du risque de crédit.

1.1.2.1. Le risque de non remboursement

Le risque de non-remboursement est le risque le plus redouté des banquiers. C'est Les risques importants et dangereux que prennent les banques en accordant des crédits d'investissement. Se produit lorsqu'une entreprise ne rembourse pas un prêt qui lui a été accordé lorsque sa situation financière se détériore ou il refuse catégoriquement. Ce risque provient donc d'insolvabilité.

1.1.2.2. Le risque d'immobilisation

« Le risque d'immobilisation est un risque rencontré par les banquiers dès lors que leurs Investissements ne sont pas aisément transformables en liquide. Ce risque concerne les banques qui à l'occasion de distribution de crédit à long terme immobilisent durablement leurs ressources. Il consiste pour le banquier, qui est dans l'obligation, à faire des retraits de dépôts appartenant à des tiers alors qu'il les a utilisés pour consentir des crédits même très sûr à des emprunteurs. Il est donc un risque purement bancaire. Il peut être préjudiciable à la banque lorsque le remboursement d'une créance est retardé ou un décalage entre les emplois et les ressources. Si cela se généralise à cause de la mauvaise gestion de la distribution de crédit, il peut y avoir un grave déséquilibre de la trésorerie qui peut ainsi mettre la banque en position de cessation de paiement». ³⁸

1.1.2.3. Le risque de défaut

Le risque de défaut est le risque qu'une entreprise ne soit plus en mesure d'effectuer les remboursements de son prêt bancaire. Ce risque pourrait conduire une banque à perdre le totale ou une partie de sa dette. Les défauts sont constatés lorsqu' il y a :

- Des doutes sur la capacité de l'emprunteur à rembourser ses engagements.
- Lettre de crédit impayée.

1.1.2.4. Le risque de détournement de l'objet de crédit

« Il consiste à utiliser le crédit à des fins autres que celles qui ont été convenues c'est-à- dire qu'après avoir obtenu le montant, l'emprunteur n'utilise pas le crédit suivant les conditions données par la banque. Par exemple, le crédit est accordé pour l'achat d'une machine de production, alors que l'emprunteur l'a utilisé pour l'achat d'un véhicule. Cela

³⁸ https://www.memoireonline.com/01/09/1874/m_la-Gestion-du-Risque-de-credit-un-enjeu-majeur---pour-les-banques4.html consulté le 3/08/2021

Chapitre II : Financement d'un projet d'investissement et gestion du risque de crédit.

empêche la banque de faire un suivi exact qui peut entraîner une insolvabilité de la banque ». ³⁹

1.1.2.5. Le risque de rentabilité

Le risque de rentabilité est le risque le plus important et le plus dangereux. Un investissement risqué est plus rentable qu'un investissement sans risque. L'excédent des ressources futures sur les dépenses encourus doivent être réalisés pour que le projet puisse assurer le service de la dette encourue pour le financement.

1.1.2.6. Le risque de taux d'intérêt

« Le risque de taux d'intérêt est un risque essentiel pour la banque car une partie de leur encours du bilan engendre des produits et des charges à plus ou moins long terme. Le résultat de la banque est la marge bénéficiaire qui est la différence entre le taux de ressource et le taux auquel sont consentis les crédits. La banque peut avoir des pertes car ces taux peuvent varier à Tout moment. Le risque de taux d'intérêt apparait quand la banque enregistre une évolution divergente du rendement de son actif avec les coûts de ses ressources comme la diminution des taux facturés à ses emprunteurs devant la stabilité des taux des obligations émises. » ⁴⁰

1.1.2.7. Le risque de change

Le risque de changement est le risque qui pèse sur la valeur d'une devise par rapport à l'autre est dû aux variations futures des taux de change. Pour les banques, ce risque est très élevé pendant les périodes de prélèvement des différents devis. Ce changement de taux peut entraîner une diminution de la valeur des comptes clients.

En résumé, les risques de crédit d'investissement est inévitable pour les banques. Et parfois entraîner des conséquences graves pour la banque. Les banques peuvent souffrir d'insolvabilité. La conséquence immédiate de l'investissement dans le risque de crédit est le risque de taux d'intérêt qui baisse le résultat net de la banque.

1.1.3. Différents types de risques liés à un projet d'investissement

Plusieurs types de risques peuvent affecter dans la réalisation d'un projet d'investissement, on a :

³⁹ https://www.memoireonline.com/01/09/1874/m_la-Gestion-du-Risque-de-credit-un-enjeu-majeur---pour-les-banques4.html consulté le 3/08/2021

⁴⁰ JOEL Bessis, Op cite, p87

Chapitre II : Financement d'un projet d'investissement et gestion du risque de crédit.

1.1.3.1. Les Risques d'exploitations

Associé à une maîtrise des coûts opérationnels mis en évidence par une analyse de sensibilité et de flexibilité. Ces coûts peuvent être directs ou indirects. Le risque d'exploitation c'est le risque de réalisation d'un résultat insuffisant avec un faible coût d'exploitation maîtrisés.

1.1.3.2. Le Risque financier et de trésorerie

Selon R.HOUDAYER qui a décrit que le risque financier et de trésorerie concerne « Le risque lié au financement qui est dû soit à une insuffisance de fonds propres ou à une absence de dividende. L'entreprise peut manquer de trésorerie à court terme en relation avec les prévisions en besoin de fonds de roulement»⁴¹.

1.1.3.3. Le Risque du marché

Le risque de marché est un terme utilisé en finance pour décrire la probabilité d'une perte financière due à la consommation des marchés financiers. Il s'agit du risque associé à l'incertitude et à la variabilité des prix des actifs financiers, tels que les actions, les obligations, les instruments et les matières premières, qui peuvent fluctuer en fonction des conditions économiques, politiques et géopolitiques, ainsi que d'autres facteurs.

1.1.3.4. Le risque Décisionnel

Le risque décisionnel est le risque associé à la prise de décision, en particulier lorsqu'il s'agit de décisions importantes et complexes. Ce risque peut résulter d'une variété de facteurs, tels que des informations insuffisantes ou incomplètes, des erreurs de jugement, des préjugés ou des biais cognitifs, des pressions de temps, des facteurs émotionnels ou personnels, des conflits d'intérêts ou des facteurs externes tels que des changements de marché ou des perturbations économiques.

1.1.3.5. Les risques liés au temps de réalisation

Les risques liés au temps de réalisation se réfèrent aux dangers potentiels associés à l'achèvement d'un projet dans des délais impartis. Voici quelques-uns des risques les plus courants liés au temps de réalisation :

⁴¹ HOUDAYER.R, « projet d'investissement guide d'évaluation financière », Edition Economie paris, 2006, P149.

Chapitre II : Financement d'un projet d'investissement et gestion du risque de crédit.

- **Dépassement de délais** : si un projet prend plus de temps que prévu, cela peut entraîner des coûts supplémentaires, des retards dans d'autres projets connexes, des problèmes de qualité et des mécontentements des parties concernées.
- **Pression sur les équipes** : des délais serrés peuvent exercer une pression sur les équipes chargées de réaliser le projet, ce qui peut entraîner une fatigue, une baisse de la productivité, des erreurs et des risques pour la santé.
- **Qualité du travail** : lorsque les délais sont très courts, il peut être difficile de réaliser un travail de qualité supérieure. Les équipes peuvent être tentées de prendre des raccourcis ou de sauter certaines étapes pour respecter les délais, ce qui peut entraîner des problèmes de qualité.
- **Problèmes de coordination** : lorsque plusieurs équipes travaillent sur un projet, des délais serrés peuvent entraîner des problèmes de coordination entre les différentes équipes, ce qui peut entraîner des erreurs, des malentendus et des retards.
- **Désengagement des parties concernées** : si un projet prend trop de temps, les parties concernées peuvent perdre leur intérêt et leur motivation, ce qui peut entraîner une baisse de la participation et un manque d'engagement.

Pour minimiser les risques liés au temps de réalisation, il est important d'établir des délais réalistes, de communiquer clairement avec les parties concernées et de gérer efficacement les ressources et les équipes pour atteindre les objectifs dans les délais impartis.

2. Les Garanties

« La garantie est la nationalisation d'une promesse de payer faite au banquier par le débiteur ou une tierce personne sous forme d'un engagement, affectant à son profit selon divers procédés ne soit un droit de préférence sur les biens de celui promet, soit un droit de préférence sur les biens de celui qui promet, soit un droit de gage sur les meubles ou immeubles appartenant à celui qui s'engage ».⁴²

D'une manière générale, une garantie bancaire peut être considérée comme une forme de contrat dont l'objet est de garantir le remboursement d'une somme d'argent en cas de défaillances de l'une des parties et son paiement ne pouvait plus être honoré.

En effet, les garanties sont un moyen pour les banques de se protéger, et elles sont aussi faire face au non-respect de ces obligations par le client.

⁴² Percie du sert ; « risque et contrôle du risque », Edition Économie 1999, P123.

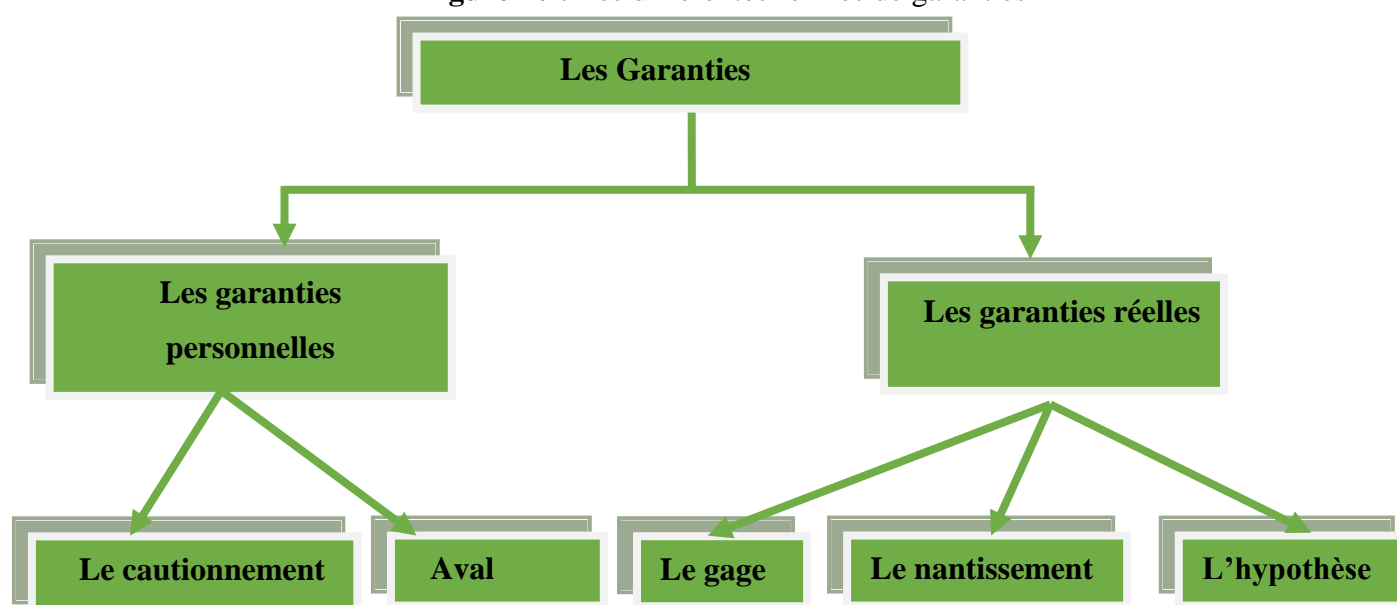
Chapitre II : Financement d'un projet d'investissement et gestion du risque de crédit.

2.1. Les formes des garanties

Il existe plusieurs formes de garanties qui dépassent une banque, et il existe deux types de garanties :

- Les garanties personnelles, sous forme d'un cautionnement ou d'un aval.
- Les garanties réelles, sont les plus couramment utilisées et liées aux biens, sous forme d'hypothèque, nantissement et le gage.

Figure 10 : Les différentes formes de garanties



Source : Élaborée par nous même.

2.1.1. Les garanties personnelles

Cette garantie désigne un contrat signé par un particulier qui s'engage personnellement à payer les sommes dues par un tiers, si ce dernier ne parvient pas à honorer ses dettes. Il s'agit donc d'une garantie en faveur du débiteur (généralement une banque), pour faciliter l'accès du tiers au crédit.

Cette garantie personnelle prend la forme d'un cautionnement ou d'un aval, et on distingue :

2.1.1.1. Le cautionnement

Selon le code civil algérien, acte N664 le cautionnement est : « un contrat par le quel une personne garantit l'exécution d'une obligation, en s'engageant envers le créancier à

Chapitre II : Financement d'un projet d'investissement et gestion du risque de crédit.

satisfaire. Cette obligation, on s'engageant envers le créancier à satisfaire cette obligation, si le débiteur n'y satisfait pas lui-même ». ⁴³

Il existe deux types de cautionnement : le cautionnement simple et le cautionnement solidaires.

2.1.1.1.1. Le cautionnement simple

Le cautionnement simple est un engagement personnel fait par une ou plusieurs personnes à un créancier, au cas où celui-ci le sollicite, qu'il poursuive d'abord le débiteur principal sur tous ces biens (discuter des intérêts). En d'autre part, avec le cautionnement simples, une caution peut exiger que le créancier ne réclame qu'une partie de la dette proportionnel au nombre de caution (partage des bénéfices).

2.1.1.1.2. Le cautionnement solidaire

« La caution solidaire ne peut requérir le bénéfice de discussion »⁴⁴. Dans ce cas, les cautions solidaires ne peuvent bénéficier de la discussion ou de la division.

Les créanciers peuvent poursuivre le débiteur ou la caution. Il est à noter que le cautionnement solidaire est constituée par l'apposition par le garant de la mention « caution solidaire et indivisible ».

2.1.1.2. L'aval

« Selon l'article 409 du code du commerce, l'aval constitue l'engagement d'une personne de payer le montant total ou une partie d'une créance manifestée par un effet de commerce » ⁴⁵.

En d'autres termes, le principe de l'aval implique pour une personne s'engageant à garantir les paiements de tiers sur papiers commerciaux (lettre de charge, LCR, billets à ordre, BOR).

Par conséquent, en principe, la personne qui donne son aval (l'avaliste) s'engage à verser le porteur d'un effet de commerce à l'échéance au lieu de débiteur (avalisé).

L'aval peut également être donné par une loi distincte. L'acte doit également indiquer le lieu où l'aval est intervenu, le montant des sommes garanties et la durée des l'engagement.

⁴³ Article 664 du code civil algérien

⁴⁴ Article 665 du code civil algérien

⁴⁵ Article 109 du code de commerce

Chapitre II : Financement d'un projet d'investissement et gestion du risque de crédit.

2.1.2. Les garanties réelles

Une garantie réelle est un actif mobilier ou immobilier donné en gage par le débiteur à ses créanciers. Ces garanties peuvent comprendre d'un stock de marchandise, des titres, comptes débiteurs, fonds de commerce, équipements, immeuble et même des sommes d'argent. En effet, les sûretés permettent aux banquiers de saisir et de vendre les biens couverts sont garantis et payés sur le produit de la vente.

Les garanties réelles largement utilisées sont le gage, le nantissement et l'hypothèque.

2.1.2.1. Le gage

C'est l'acte ou le contrat par lequel une personne remet un bien mobilier à ses créanciers ou assurez-vous que la valeur qu'il promet est remplie.

« Le gage est défini sous l'article 2233 du code civil comme étant une convention par laquelle le constituant accorde à un créancier le droit de se faire payer par préférence à ses autres créanciers sous un bien mobilier ou un ensemble de biens mobiliers corporels, présents ou futurs, étant précisé que les créances garanties peuvent être présentes ou futures, à condition cependant d'être déterminables ».⁴⁶

Le gage peut avoir lieu avec ou sans dépossession.

2.1.2.1.1. Gage avec dépossession

Dans cette catégorie, on peut citer le gage de tableaux ou d'objets de valeur (exercice courant dans les caisses de crédit municipales).

Il y a trois parties prenantes dans le gage avec dépossession :

- **Créanciers** : banques.
- **Débiteur** : l'entreprise.
- **Tiers de détenteurs** : la Société.

2.1.2.1.2. Gage sans dépossession

Le gage sans dépossession est une sûreté obtenue par le créancier. Un débiteur affecte, à l'intérêt des créanciers, les biens mobiliers servent de garantie pour la bonne fin de leurs dettes, mais non cession de propriété d'un bien. Le gage non dépossession prend la forme d'une banque, la prêteuse, en particulier les portefeuilles de nantissements des titres, des créances commerciales ou de fonds de commerce.

⁴⁶ Article 2233 du code civil.

Chapitre II : Financement d'un projet d'investissement et gestion du risque de crédit.

2.1.2.2. Le nantissement

Selon l'article 948 du code civil algérien :

« Le nantissement est un contrat par lequel une personne s'oblige, pour la garantie de sa dette ou à une tiers personne, choisie par le parties, un objet sur le quel construit au profit du créancier ou à une tiers personne, choisie par les parties, un objet sur le quel construit au profit du créancier un droit réel en vertu duquel celui-ci peut retenir l'objet jusqu'au paiement de sa créance, et peut se faire payer sur le prix de cet objet en quelques mains qu'il passe, par préférence aux créanciers chirographaires et aux créanciers en rang»⁴⁷.

Le nantissement se présente sous plusieurs formes, nous citons les plus couramment utilisés :

- Le nantissement d'outillage et de matériel ;
- Le nantissement de fonds de commerce ;
- Le nantissement ou gage de véhicules ;
- Le nantissement d'actifs financiers ;
- Le nantissement des marchés publics.

2.1.2.3. L'hypothèque

Selon l'article 822 du code civil algérien :

« L'hypothèque est un contrat par lequel le créancier acquit sur un immeuble affecté au paiement de sa créance, un droit réel qui lui permet de se faire rembourser en priorité le montant de sa créance propriétaire en ce moment-l »⁴⁸

Par conséquent, l'hypothèque est un droit réel sur les propriétés attribuées à l'acquittement d'une obligation, qui est de nature invisible et qui existe entièrement sur tous les immeubles concernés, sur chacun et sur chaque portion de ces immeubles.

Il y a trois hypothèses :

2.1.2.3.1. L'hypothèque conventionnelle

La garantie hypothécaire est établie après la signature d'un contrat par lequel le débiteur accorde à son créancier une garantie sous forme d'hypothèque.

⁴⁷ Article 948 du code civil.

⁴⁸ Article 822 du code civil.

Chapitre II : Financement d'un projet d'investissement et gestion du risque de crédit.

2.1.2.3.2. L'hypothèque légale

Dévolu à un syndicat de copropriétaires en vertu de l'article 19 de la loi du 10 juillet 1965, Hypothèses légales pour les copropriétés ne payant pas les charges de copropriété titulaire.

2.1.2.3.3. Les hypothèque judiciaires

Selon le décret n° 75-58 relatif au Code civil, modifié et complété, « tout créancier muni d'un jugement exécutoire ayant statué sur le fond et condamnant le débiteur à une prestation déterminée, peut obtenir, en garantie de sa créance en capital, et frais, un droit d'affectation hypothécaire sur les immeubles de son débiteur. Il ne peut plus, après le décès de son débiteur, prendre une affectation sur les immeubles de la succession»⁴⁹.

Cette hypothèse a l'avantage d'être la plus sûre puisqu'elle implique des droits immobiliers.

Conclusion du chapitre II

Dans ce chapitre, nous notons que la constitution d'une demande de crédit d'investissement est l'étape la plus importante, la séquence procédurale dans laquelle la banque traite les documents, qui lui permettra de réaliser l'analyse financière de l'entreprise, sa rentabilité et l'évaluation de sa capacité de remboursement. A l'issue de sa recherche, il doit prendre une décision quant à la mise en place d'un crédit d'investissement. Bien sûr, que le banquier accepte ou refuse d'accorder un crédit. Pour se prémunir contre ces risques, les banquiers doivent exiger des garanties contre les engagements que leurs clients débiteurs pourraient prendre à l'issue de leur diagnostic économique et financier de l'entreprise. Afin de mettre en pratique ces connaissances théoriques et de pouvoir traiter des problèmes préétablis, nous aborderons au chapitre 3 à un cas pratique de traitement de dossiers de crédit d'investissement au sein de le CPA.

⁴⁹ L'ordonnance n°75-58, de code civil.

***Chapitre III : Étude d'un cas
pratique d'un projet
d'investissement cas CPA.***

Chapitre III : Étude d'un cas pratique d'un projet d'investissement, cas CPA

Introduction au chapitre III

Après avoir introduit l'organisme d'accueil, ce chapitre se concentre sur l'explication des différentes méthodes d'étude et d'analyse des dossiers de crédit d'investissement à travers une illustration pratique basée sur notre stage au sein de l'agence CPA.

Ce chapitre est composé de trois parties :

La première section : La présentation de notre organisme d'accueil la CPA -Banque (120) de Tizi-Ouzou.

La deuxième section : L'étude de la viabilité du projet.

La troisième section : L'étude de la rentabilité du projet d'investissement.

Section 1 : Présentation de la banque CPA.

Dans cette section nous avons présentes la banque CPA n° 120, comme le lieu de notre stage est le crédit populaire d'Algérie (CPA).

1. Historique du Crédit Populaire d'Algérie

« Le Crédit Populaire d'Algérie a été créé en 1966 par l'ordonnance n° 66/366 du 29 Décembre, ses statuts ont été arrêtés par l'ordonnance n° 67/78 du 11 Mars 1967 avec un capital initial de 15 millions de dinars et un capital actuel de 48 milliards de dinars. »⁵⁰

Dans les dispositions générales de ses statuts, le CPA est conçu comme banque généraliste Et universelle. Il est réputé commerçant dans ses relations avec les tiers. Le CPA a hérité des activités gérées auparavant par les banques populaires (Banque Populaire Commerciale et Industrielle à Alger, Oran, Annaba, Constantine) ainsi que d'autres banques étrangères, Banque Alger Misr, Société Marseillaise du Crédit et Compagnie Française de Crédit et de Banque (CFCB). La restructuration du CPA, en 1985, a donné naissance à la Banque de Développement local (BDL) par cession de 40 agences, le transfert de 550 employés et cadres et 89.000 comptes clientèle. En 1989, il est érigé en Entreprise Publique Economique (EPE), juridiquement structuré en société par actions, cette période marque ainsi son engagement sur la voie de la commercialité, fort d'une situation financière saine.

⁵⁰ In : <https://www.cpa-bank.dz> consulté le 18/05/2020

Chapitre III : Étude d'un cas pratique d'un projet d'investissement, cas CPA

2. Les missions du CPA

- Recevoir des fonds de sa clientèle.
- Octroyer des crédits sous toutes ses formes.
- Prendre des participations dans le capital de toutes entreprises.
- Mobiliser pour le compte d'autrui tous crédits consentis par d'autres institutions.
- Le financement du logement.
- Le financement des professions libérales.
- Le développement des cartes de crédits.
- Mise à la disposition de la clientèle de tous les moyens de paiement.
- Fournir des prestations de services.
- La bonne prise en charge de la clientèle.
- Promouvoir le développement de BTPH, les secteurs de la santé et du médicament, le commerce et la distribution, l'hôtellerie et le tourisme, la PME/PMI et l'artisanat.

3. Organisation du CPA

L'organisation de la banque compte l'Assemblée Générale des Actionnaires, le Conseil d'Administration, la Présidence Directeur Générale, le cabinet du PDG, le Secrétariat Général, Onze (11) Divisions et la Direction de l'Organisations et Réglementations placées sous l'autorité directe du Président et Directeur Général. Elle comprend également des organes d'aide à la prise de décision, d'aide à la gestion et de coordination des activités.

4. Présentation de l'agence d'accueil

L'agence CPA 120 est une entreprise qui a vu le jour avec les débuts du CPA. Il est situé au 24 rue Labri Ben M'Hidi, Bejaia, Algérie. Elle est une Agence de première catégorie, avec 30 agents, répartis entre les différents services suivant l'organigramme leurs permettant de travailler dans des meilleures conditions.

4.1. Les missions de l'agence

- Traiter les opérations bancaires confiées par la clientèle, entretenir et développer des relations commerciales suivies avec celle-ci.
- Recevoir, étudier et mettre en place des crédits, conformément aux règles.

Chapitre III : Étude d'un cas pratique d'un projet d'investissement, cas CPA

- Et procédures internes.
- Assurer la gestion et le suivi des crédits.
- Traiter les opérations de commerce extérieur dans la limite des Prérogatives conférées.
- Veiller à la gestion rationnelle de la trésorerie.
- Veiller à la bonne tenue des comptes de la clientèle et des comptes intérieurs.

4.2. Les principales activités de l'agence

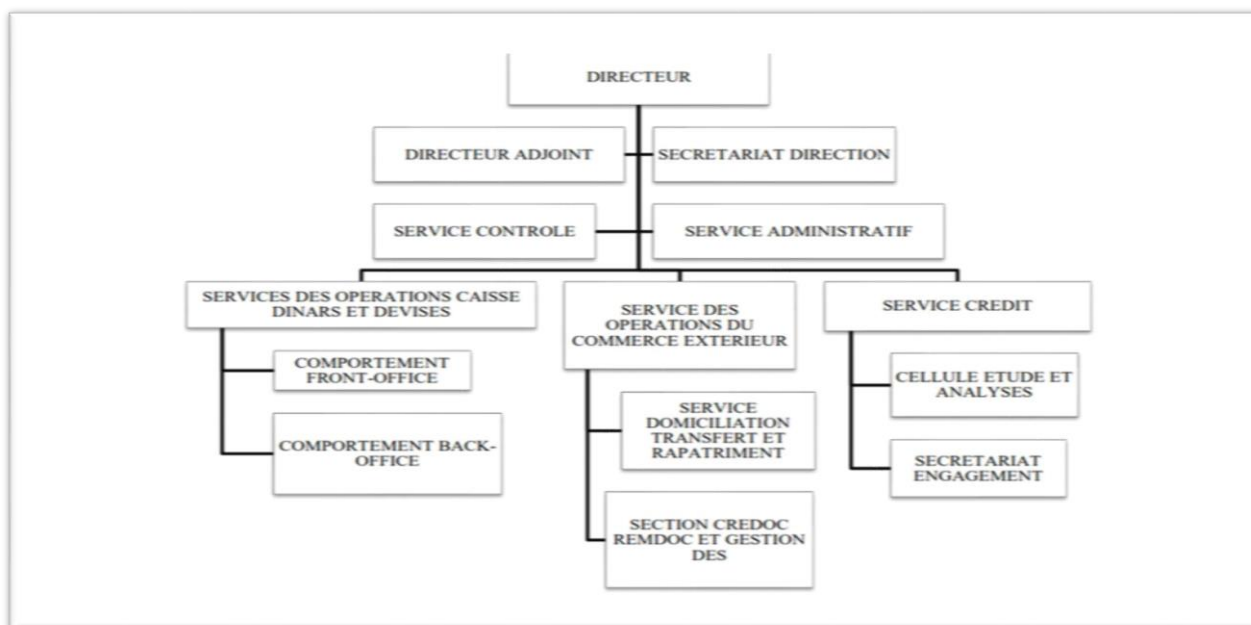
L'agence assure 5 activités principales qui sont :

- Caisse et portefeuille.
- Le crédit.
- Le commerce extérieur.
- L'administration.
- Le contrôle.

4.3. Organigramme de l'agence d'accueil

L'organigramme de l'agence d'accueil « CPA » est présenté dans la figure N° 1.

Figure 11 : Organigramme de l'agence d'accueil « CPA 120 ».



Source : Document interne du CPA.

Section 2 : L'étude de la viabilité du projet.

Le stage que nous avons effectué au sein de l'agence 120 CPA nous a offert l'opportunité d'étudier un dossier de financement d'un projet pour un investissement impliquant la création d'une salle de sport. Les étapes clés de traitement de ce dossier seront présentées en détail dans la suite :

1. Montage et étude d'un dossier de crédit d'investissement

Avant de constituer un dossier de crédit, le banquier doit s'assurer de recueillir toutes les informations relatives au client, telles que la structure juridique de son entreprise et les bilans comptables des trois dernières années, afin de mener à bien son évaluation:

1.1. Constitution du dossier

Les documents qui permettent au banquier de mener à bien son étude sont les suivants:

- Demande de crédit, chiffrée et motivée, signée par la personne habilitée ;
- Etude technico-économique détaillée (désignation des produits, analyse du marché détaillée et chiffrée, analyse commerciale, analyse technique et analyse des rubriques composant l'investissement projeté) ;
- Certificat de déclaration d'existence délivré par les services fiscaux ;
- Attestation d'affiliation aux caisses de sécurité sociale (CNAS+CASNOS) + extrait de rôle ;
- Copie du NIF et du NIS ;
- Copie légalisée des titres de propriété appartenant à l'entreprise et bail de location ;
- Statuts de l'entreprise ;
- Registre de commerce ;
- Certificat de conformité pour les sociétés exerçant l'activité d'importation ;
- Toute autorisation d'exploitation spécifique à délivrer par les autorités compétentes ;
- Plan de financement prévisionnel sur la période du crédit ;
- Devis estimatif et quantitatif des travaux réalisés et à réaliser ;
- Facture préforma ou contrat définitif des équipements à acquérir ;
- Décision d'octroi des avantages fiscaux et parafiscaux de l'agence nationale du développement de l'investissement (ANDI) ;

Chapitre III : Étude d'un cas pratique d'un projet d'investissement, cas CPA

1.2. Identification du demandeur de crédit

Madame (x), âgé de (x) ans et né à (x), a fait une demande de crédit. Le demandeur de crédit est une promotrice à un dossier qui porte sur le financement partiel d'un projet de création d'une salle de sport.

1.3. Présentation du projet

Le projet initié consiste en la création d'une salle de sport musculation et fitness, dont le cout totale s'élève à 5.099.097.14 DA.

Les travaux d'aménagement sont déjà réalisés. Le présent dossier porte donc sur l'acquisition des équipements de musculation nécessaire à cette activité et les équipements bureautiques.

Le sport est devenu une culture de toute la société, son rôle dans la vie a pris une nouvelle dimension .Cette vie sportive est totalement ancrée dans notre société et elle y apporte beaucoup de vertus. Les gens ont besoin de déstresser après leurs journées stressantes au travail. Et les enfants ont en besoin beaucoup dégager les mauvaises énergies surtout avec cette génération d'enfant agités.

2. L'analyse de l'étude technico-économique

Une fois que le banquier a vérifié la conformité et l'authenticité des documents fournis par le client qui demande un crédit, il se concentrera sur la viabilité de la faisabilité du projet d'investissement. Cette évaluation comprendra les étapes suivantes :

- Étude de marché ;
- Etude commerciale ;
- Etude technique ;
- Etude des coûts ;
- Structure de financement.

2.1.L 'étude de marché

La concurrence existe et est très forte mais la demande demeure importante.

Encouragée par les réelles opportunités que peut lui offrir cet investissement, notre relation est convaincue de la justesse de sa décision d'investir dans ce créneau.

La décision d'investir dans ce créneau est réfléchie répondant au besoin de la marche réel existant.

Chapitre III : Étude d'un cas pratique d'un projet d'investissement, cas CPA

L'implantation du projet dans une zone à forte densité de population comme la Kabylie, conjuguée à l'évolution de la démographie et au dynamisme commercial, devront permettre de maintenir, voir d'accentuer cette activité.

2.2.L 'étude commerciale

L'étude commerciale se traite comme suite :

2.2.1. Politique des prix

Les prix que compte pratique madame sont abordables et accessibles par tous, en effet, il ne peut pas avoir une liberté absolue dans la pratique de ses prix à cause de la forte concurrence.

2.2.2. Clientèle

La promotrice ne compte pas se limiter à une clientèle précise, il vise une clientèle diversifiée de différentes catégories d'âge.

2.2.3. Promotion et concurrence

Il existe beaucoup de salle de sport de proposant des services similaires dans la région, néanmoins la demande demeure existante et forte et ne cesse d'accroître.

2.3.L'étude des couts

- Le montant des équipements et accessoires nécessaires à cette activité est de : 5.059.761.00 DA TTC
- Le montant des assurances est de : 39.336,14 DA.

Le cout global de l'investissement est donc d'un montant de : 5.099.097,14 DA

2.4.Structure de financement

Le cout global du projet s'élève donc à : 5.099.097 DA

La promotrice souhaitera obtenir, pour la réalisation de projet, un financement bancaire à hauteur de 70° du cout du projet, soit un montant de 3.569.368,00 DA.

Tableau 1 : La structure de financement

Rubrique	Montant (DA)	Taux (°/°)
Apport personnel	1.539.097,14	30
Emprunt bancaire	3.560.000,00	70
TOTAL	5.099.097,14	100

Source : Guide pratique de la CPA, 2021

Chapitre III : Étude d'un cas pratique d'un projet d'investissement, cas CPA

Le crédit sera sous forme de CMT INTERNE d'un montant de : 3.560.000,00DA sur une durée de 5 ans dont six mois de différé.

2.5. Conclusion de l'étude de viabilité

D'après les éléments développés ci-dessus, nous pouvons dire que le projet n'aura pas de difficultés à trouver sa place sur le marché, il intervient dans un créneau porteur et développera une activité bénéficié.

Cette affirmation est motivée par les points ci-après :

- La promotrice est sérieuse et honorable, dotés d'une bonne expérience.
- La localisation du projet est favorable à l'activité projetée.
- Impact favorable sur le développement social.
- Equipements modernes.

Selon les données ci –dessus, nous pouvons conclure que les conditions de faisabilité du projet sont entièrement réunies.

3. Etude des risques

Le projet ne recèle pas de risques particulièrement importants .Les risques qu'il présente sont communs avec n'importe quelle autre activité et la rentabilité du projet que ces risques soient pris.

Ses résultats encourageants obtenus tout au long de notre étude, les perspectives offertes et les conditions favorables de l'environnement économique font qui :

- La relation exploite dans un domaine important et avec une demande croissante ;
- Les avantages qu'offre cette activité plaident en faveur du financement du projet.

Conclusion

Les éléments sur lesquels nous avons basé notre étude appellent à ce qui suite :

- La cliente est sérieuse et honorable, doté d'une bonne expérience ;
- Le projet s'inscrit dans un cadre général de développement de culture ;
- La localisation du projet est favorable à l'activité projetée. Elle permet la profitabilité totale des usagers ;
- L'impact du projet est favorable au développement social ;
- La salle existe et aménagée ;
- Les équipements sont modernes et répondent aux exigences des personnes.

Chapitre III : Étude d'un cas pratique d'un projet d'investissement, cas CPA

Les éléments d'appréciation sur lesquels nous avons axé l'étude de ce projet nous avons montré que celui-ci n'aura pas de difficultés notables pour trouver sa place sur le marché.

Eu égard aux éléments qui entourent ce présente dossier, nous sommes d'avis favorable pour le financement dudit projet par :

- Un CMT Interne d'un montant de : 3.560.000,00 DA soit 70% du cout du projet.

Durée et taux d'intérêt

- 05 ans et dont six mois de différé ;
- Taux d'intérêt en vigueur.

Condition

- Centralisation de chiffre d'affaire à nos guichets ;
- Payement direct aux fournisseurs.

Les garanties

- Nantissement sur équipement.
- Délégation assurance MRP.
- Caution CGCI.00.

Chapitre III : Étude d'un cas pratique d'un projet d'investissement, cas CPA

Section 3 : L'étude de la rentabilité du projet d'investissement

L'étude de la rentabilité du projet, effectuée par le banquier, constitue une étape cruciale de l'analyse du dossier de crédit. Cette évaluation repose principalement sur l'examen des états financiers et de l'étude technico-économique.

1. L'étude financière de la rentabilité du projet

L'étude de rentabilité vise à déterminer si l'investissement à financer générera des revenus et des bénéfices suffisants pour assurer sa croissance.

1.1. Plan de charges et Chiffre d'affaires prévisionnel

Les données relatives au chiffre d'affaires s'entendent pour une activité normale. Les prévisions de réalisation sont estimées sur la base des capacités normales installées.

Le programme de notre activité comme expliqué dans le paragraphe précédent serait évalué comme suite :

- L'Aérobic pour les femmes : Nous projetons 24 créneaux par semaine estimé à 200DA/séance ;
 - 1- Soit 30 personnes /séance X 200 DA = 6 000.00 DA/Jour
 - 2- 6000.00 DA X 24 créneaux = 144 000.00 DA /Semaine
 - 3- 144 000.00 DA X 04 Semaine = 576 000.00 DA (Recette mensuelle).....(1)
- L'Aérobic pour les hommes : nous projetons 07 créneaux par semaine estimé à 200 DA/séance;
 - 1- Soit 30 personnes /séance X 200 DA =6 000.00 DA /Jour
 - 2- 6000.00 DA X 07 créneaux = 42 000.00 DA /Semaines
 - 3- 42 000.00 DA X 04 Semaine = 168 000.00 DA (Recette mensuelle).....(2)
- Location de créneaux : Notre salle sera mise à la disposition des clubs et associations sportives.

Nous projetons 07 créneaux par semaine de 20h à 21h30 mn estimé à 10 000.00 DA/mois ;

- 1- Soit 07 créneaux X 10 000.00 DA = 70 000.00 DA (Recette mensuelle).....(3)
- Formation JUDO : Nous avons réservé la journée de Vendredi et Samedi pour entrainer et former des élèves JUDOKA.

Nous projetons former jusqu'à 90 athlètes à 2 000 DA/Elève.

Chapitre III : Étude d'un cas pratique d'un projet d'investissement, cas CPA

- Soit $90 \times 2\,000.00 \text{ DA} = 180\,000.00$ (Recette mensuelle).....(4)

D'où la recette mensuelle s'élève à $994\,000.00 \text{ DA} = (1) + (2) + (3) + (4)$ et la recette annuel s'élève $10\,930\,000.00 \text{ DA}$

$$RA = RM * 12 \text{ mois} \rightarrow 1 \text{ mois de vacance}$$

$$994\,000.00 * 11 = 10\,930\,000.00 \text{ DA}$$

Notre projection est faite année par année sur une période de 05 ans. Celle –ci se présente comme suit :

Calcul du taux de variation du chiffre d'affaires :

$$\text{Le chiffre d'affaire} = (EX_2 - EX_1) * 100 / EX_1$$

$$(12\,027 - 10\,934) * 100 / 10\,934 = 10\%$$

$$\text{Le CA année Ex01} : 994 * 1.1 = 10\,934$$

$$\text{Le CA année Ex 02} : 994 * 1.1 + 10\,934 = 12\,027$$

$$\text{Le CA année Ex 03} : 12\,027 * 1.1 = 13\,230$$

Tableau 2: La répartition du chiffre d'affaires prévisionnel

U=KDA

Année	Ex 01	Ex02	Ex03	Ex04	Ex 05	Ex 06
Chiffre d'affaires	10 934	12 027	13 230	14 553	16 010	17 600

Source : Tableau réalisé par nos soins à partir des données du CPA

Commentaire

Il est observé que le chiffre d'affaires de cette entreprise connaît une augmentation annuelle, ce qui démontre que l'activité de l'entreprise est en phase de croissance.

1.2. Calcul des flux nets de trésorerie (sans frais financiers) (VAN économique)

Afin d'évaluer la rentabilité de ce projet, il est nécessaire de calculer les flux de trésorerie prévisionnels de cet investissement (à l'aide d'un tableau des emplois et des ressources). Pour déterminer les flux de trésorerie annuels, il est essentiel de connaître la capacité d'autofinancement (CAF) du projet une fois qu'il est opérationnel.

Chapitre III : Étude d'un cas pratique d'un projet d'investissement, cas CPA

CAF= Résultat net+ dotation aux amortissements

BFR=10% DU chiffre d'affaire

FNT = Encaissement - décaissements

1.2.1. Ressources (Encaissements)

1.2.1.1. La capacité d'autofinancement (CAF)

La capacité d'autofinancement (CAF) représente l'ensemble des fonds générés par l'activité de l'entreprise. Elle est calculée à partir du résultat net (RN) engendré par l'entreprise, ainsi que des dotations aux amortissements.

1.2.1.1.1. Résultat Net

Résulta net ce calcule comme suite :

1.2.1.1.1.1. Calcul de l'excédent Brut d'Exploitation

Tableau 3 : L'Excédent Brut d'Exploitation

U=KDA

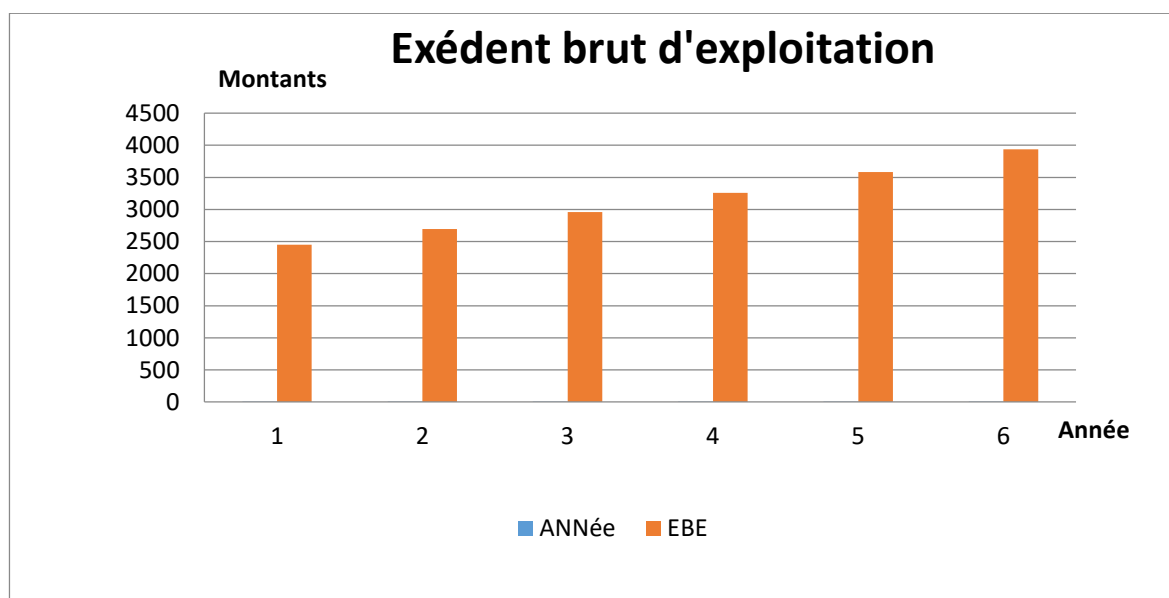
Désignation Année	01	02	03	04	05	06
Chiffre d'affaires	10934	12027	13230	14553	16010	17600
Production vendue	-	-	-	-	-	-
Prestation fournies	10934	12027	13230	14553	16010	17600
Autres produits d'exploitation	-	-	-	-	-	-
Produit d'exploitation	10934	12027	13230	14553	16010	17600
Achats	4373	4810	5292	5821	6404	7040
Variations de stocks matières, marchandises	-	-	-	-	-	-
Marge Brut	6561	7217	7938	8732	9606	10560
Autres charges externes (Hors crédit-bail)	547	601	661	727	800	880

Chapitre III : Étude d'un cas pratique d'un projet d'investissement, cas CPA

Variation prov, d'exploitation, transfert charges de pro	-	-	-	-	-	-
Valeur ajoutée corrigée	6015	6616	7277	8005	8806	9680
Frais de personnel	3402	3743	4117	4529	4981	5480
Impôts et taxes	164	180	198	218	240	264
Frais divers	-	-	-	-	-	-
Transfert de charges d'exploitation	-	-	-	-	-	-
EBE	2449	2693	2962	3258	3585	3936

Source : Tableau réalisé par nos soins à partir des données du CPA

Figure 12 : Excédent Brut d'Exploitation



Source : réalisé par nos soins à partir des données du CPA.

Commentaires

Il est constaté que l'entreprise affiche un excédent brut d'exploitation (EBE) croissant d'année en année. Malgré l'augmentation continue de ses charges d'exploitation, telles que les frais du personnel, les impôts et les taxes, la valeur ajoutée de l'entreprise est restée positive tout au long de la durée de vie du projet.

1.2.1.1.2. Calcul des dotations aux amortissements

Les dotations aux amortissements sont calculées en tenant compte de la durée d'utilisation des immobilisations concernées (durées d'utilité). La méthode retenue est celle de l'amortissement linéaire avec application de taux suivant :

Chapitre III : Étude d'un cas pratique d'un projet d'investissement, cas CPA

Matériel de production et de bureau 30% .

$$\text{Amortissement} = \frac{3560 * 0,3 * 181}{361} = 535 \text{ KDA}$$

361

Commentaires

L'amortissement est constant et implique la répartition égale du montant de l'investissement sur l'ensemble de la période. « 1019819.428 KDA ».

1.2.1.1.1.3. Calcule du résultat Net (RN)

$$\text{RN} = \text{Résultat brut avant impôt} - \text{IBS}$$

$$\text{Résultat Brut avant impôt} = \text{Résultat d'exploitation} - \text{Frais financiers}$$

$$\text{Résultat d'exploitation} = \text{EBE} - \text{les autres charges opérationnelles} - \text{Dotations aux amortissements}$$

Tableau 4: Le calcul du résultat Net

(En KDA)

Années	EBE	Autres charges opérationnelles	Dotations aux amortissements	Résultat d'exploitations	Frais financiers	Résultat Brut (avant impôt)	IBS	Résultat Net
01	2449	546	535	1368	234	1134	-	1134
02	2693	601	535	1557	234	1323	-	1323
03	2962	661	535	1766	188	1578	-	1578
04	3258	727	535	1996	141	1855	-	1855
05	3585	800	535	2250	94	2156	-	2156
06	3936	880	475	2581	47	2534	-	2534

Source : Tableau réalisé par nos soins à partir des données du CPA.

Chapitre III : Étude d'un cas pratique d'un projet d'investissement, cas CPA

Commentaires

L'entreprise enregistre des résultats positifs pendant les 6 années, ce qui indique qu'elle est financièrement bien positionnée et génère des bénéfices chaque année.

1.2.1.1.2. Le calcul de la capacité d'autofinancement (CAF)

La capacité d'autofinancement représente le montant maximum d'autofinancement dont une entreprise peut disposer. À partir du Résultat net on peut déterminer la CAF comme suit.

$$\text{CAF} = \text{Résultat Net} + \text{Dotations aux amortissements}$$

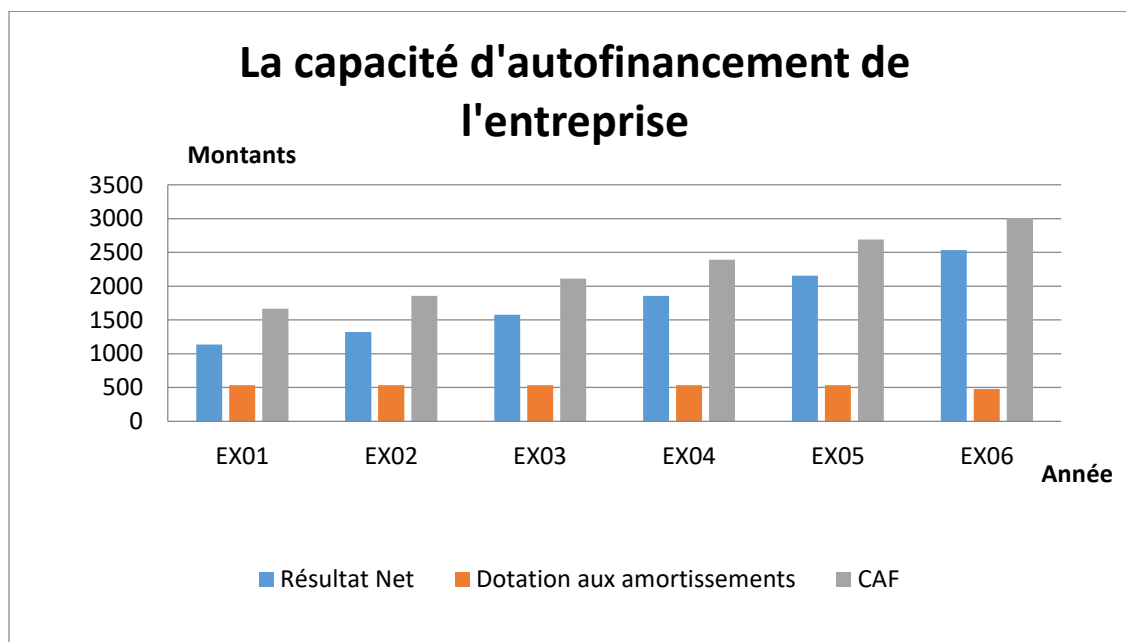
Tableau 5 : Le calcul de la Capacité d'autofinancement (CAF)

U=KDA

Année	Résultat Net	Dotation aux amortissements	CAF
01	1134	535	1669
02	1323	535	1858
03	1578	535	2113
04	1855	535	2390
05	2156	535	2691
06	2534	475	3009

Source : Tableau réalisé par nos soins à partir des données du CPA.

Figure 13 : La capacité d'autofinancement



Source : réalisé par nos soins à partir des données du CPA.

Commentaires :

L'entreprise présente une augmentation progressive de sa capacité d'autofinancement d'une année à l'autre, témoignant ainsi de sa position économique et financière solide. Elle est en mesure de couvrir ses dépenses grâce à ses ressources internes adéquates.

1.2.1.2. La récupération du besoin en fonds de roulement

Le besoin en fonds de roulement est récupéré intégralement vers la fin de l'année de l'investissement.

1.2.1.3. Le calcul de la valeur résiduelle de l'investissement

Les valeurs résiduelles correspondent à des valeurs comptables qui reflètent la valeur nette comptable d'un investissement, également appelée valeur comptable nette (VNC).

$$\text{Dotation aux amortissements} = \frac{\text{investissement initial}}{N} = \frac{3560}{5} = 712 \text{ KDA}$$

N

Chapitre III : Étude d'un cas pratique d'un projet d'investissement, cas CPA

Tableau 6 : Le calcul de la valeur résiduelle de l'investissement

U=KDA

N	L'investissement	Amortissement	VNC
1	3560	712	2848
2	2848	712	2136
3	2136	712	1424
4	1424	712	712
5	712	712	0

Source : Tableau réalisé par nos soins à partir des données du CPA

Commentaires

Dans ce cas, l'entreprise adopte une approche pessimiste en utilisant les valeurs résiduelles, qui sont des valeurs comptables représentant la valeur nette comptable de l'investissement (VNC). Cette approche vise à évaluer la rentabilité de l'investissement de manière conservatrice.

1.2.2. Emplois (décaissement)

1.2.2. 2. L'investissement

Il représente les charges initiales de l'entreprise destinées pour l'achat de matériel de sport à l'année 0 qui est de 3560 KDA de ses propres fonds.

1.2.2.2. La variation du besoin en fonds de roulement

Le besoin en fonds de roulement (B.F.R), il représente 10% du chiffre D'affaires.

Tableau 7: Le calcul de la variation de besoin en fonds de roulement de l'investissement.

U=KDA

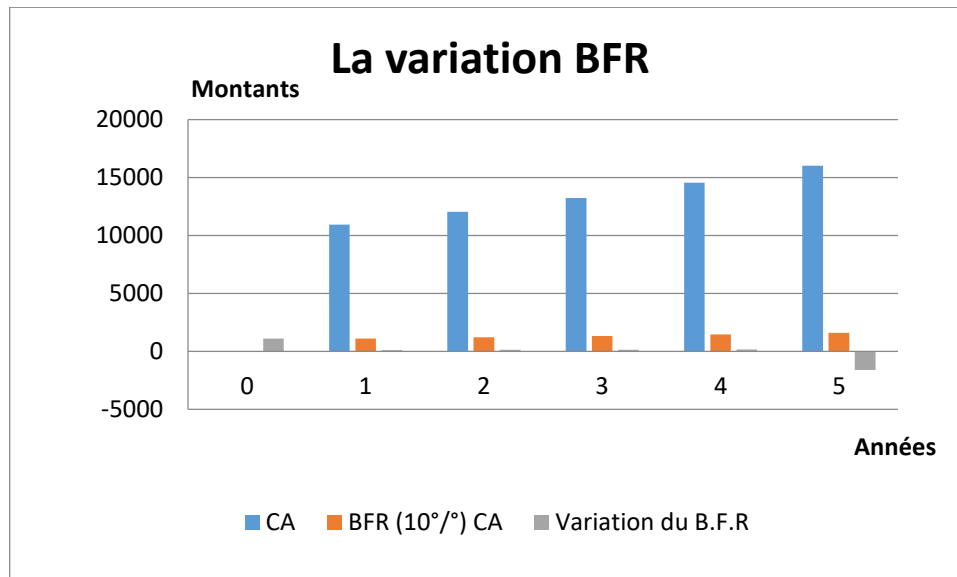
N	0	1	2	3	4	5
CA	-	10934	12027	13230	14553	16010
BFR (10%)	-	1093,4	1202,7	1323,0	1455,3	1601,0
CA						
Variation	1093,4	109,3	120,3	132,3	145,7	-1601

Chapitre III : Étude d'un cas pratique d'un projet d'investissement, cas CPA

du B.F.R						
----------	--	--	--	--	--	--

Source : Tableau réalisé par nos soins à partir des données du CPA

Figure 14 : La variation du B.F.R



Source : réalisé par nos soins à partir des données du CPA.

Commentaires

Le besoin en fonds de roulement de l'entreprise augmente d'une année à l'autre, ce qui est directement lié à son activité. Plus l'activité de l'entreprise, mesurée par son chiffre d'affaires, est importante, plus le besoin en fonds de roulement est élevé.

1.2.3. Les Flux Nets de Trésorerie avant financement

$$\text{FNT} = \text{Encaissement} - \text{Décaissements}$$

Chapitre III : Étude d'un cas pratique d'un projet d'investissement, cas CPA

Tableau 8 : Le calcul des FNT de l'investissement avant financement

U=KDA

Désignation	0	1	2	3	4	5
Encaissement						
C.A.F		1669	1858	2113	2390	2691
Récupération BFR						1601
Valeur résiduelle						0
Total (1)	-	1669	1858	2113	2390	4292
Décaissement						
Investissement	3560	109,3	120,3	132,3	145,5	-
Variation de B.F.R	1093,4					
Total (2)	4653,4	109,3	120,3	132,3	145,5	-
F.N.T (1)-(2)	-4653,4	1559,7	1737,7	1980,7	2244,5	4292

Source : Tableau réalisé par nos soins à partir des données du CPA.

Commentaire

L'analyse des flux nets de trésorerie avant schéma de financement est utilisée pour évaluer la rentabilité intrinsèque de l'investissement, indépendamment des conditions de financement. Dans ce cas, nous constatons que le projet est rentable car la trésorerie de l'entreprise est restée positive.

1.3.Calcul de la VAN économique

$$\text{VAN économique} = \sum \text{F.N.T} (1+i)^{-n}$$

Chapitre III : Étude d'un cas pratique d'un projet d'investissement, cas CPA

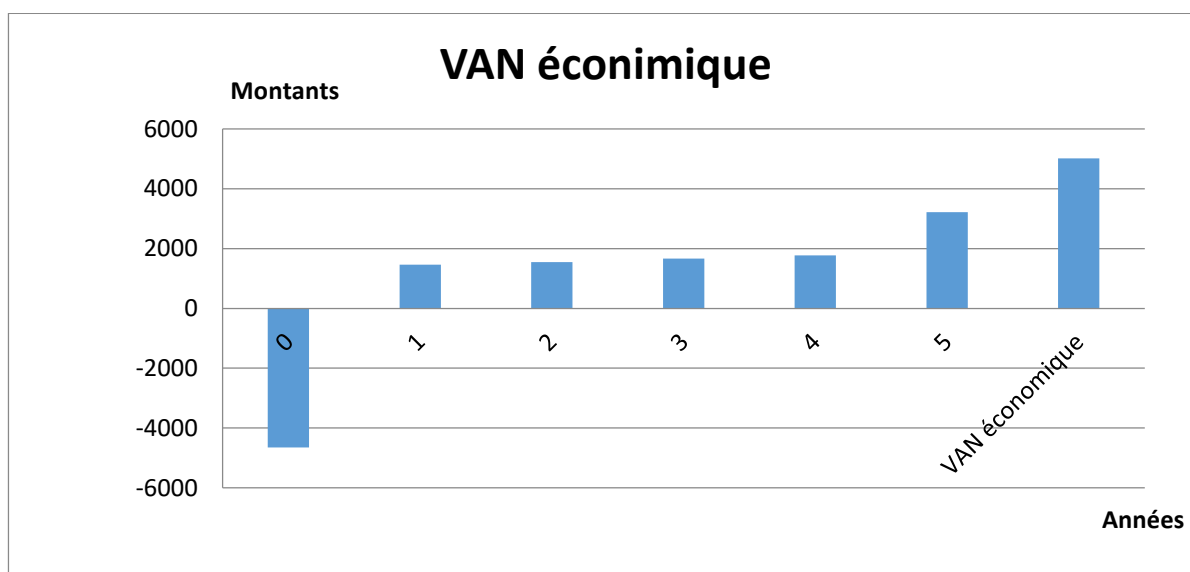
Tableau 9 : Le calcul de la VAN économique de l'investissement.

U=KDA

N	FNT actualisés à 5,75%	Total
0	$-4653,4 \cdot (1,0575)^{-0}$	-4653,4
1	$1559,7 \cdot (1,0575)^{-1}$	1466,1
2	$1737,7 \cdot (1,0575)^{-2}$	1546,5
3	$1980,7 \cdot (1,0575)^{-3}$	1663,7
4	$2244,5 \cdot (1,0575)^{-4}$	1773,1
5	$4292 \cdot (1,0575)^{-5}$	3219
VAN économique		5015

Source : Tableau réalisé par nos soins à partir des données du CPA

Figure 15 : La VAN économique de l'investissement



Source : réalisé par nos soins à partir des données du CPA.

Commentaire :

La VAN c'est un outil d'évaluation du projet d'investissement qui détermine la rentabilité d'un projet .dans ce cas le projet est rentable, ce qui ne permet de confirmer l'hypothèse N°2.

Chapitre III : Étude d'un cas pratique d'un projet d'investissement, cas CPA

- La VAN > 0, cette VAN est strictement positive signifie que le projet proposé a une rentabilité supérieure.
- Cette VAN approuvée sera appelée VAN économique parce qu'elle est calculée hors financement (hors frais financiers). Ce qui ne permet de répondre à l'hypothèse n°2

1.4.L'indice de Rentabilité

L'indice de rentabilité (IR) nous permet de dire si le projet est rentable ou non, dans ce cas-là, il doit-être supérieur à 1.

$$IR = \text{Valeur actualisée de tous les flux} / \text{Investissement initial}$$

$$IR = \frac{-4653,4 + 1546,5 + 1663,7 + 1773,7 + 3219}{3560} = 1,4 \text{ DA}$$

Commentaire

La IR c'est un outil d'évaluation du projet d'investissement qui détermine la rentabilité d'un projet .dans ce cas le projet est rentable, ce qui ne permet de confirmer l'hypothèse N°2.

IR > 1 donc le projet est bien rentable, et dans ce cas sa V.A.N est bien positive. Pour une seul unité monétaire investie on obtient $(1.4 - 1) = 0,4 \text{ DA}$.

1.5.Le délai de récupération de la mise initial

Le délai de récupération d'un capital investi correspond à la période nécessaire pour que le montant cumulé des flux de trésorerie actualisés atteigne le montant initial de l'investissement. L'actualisation est effectuée en utilisant le taux de rentabilité minimum exigé par l'entreprise.

Chapitre III : Étude d'un cas pratique d'un projet d'investissement, cas CPA

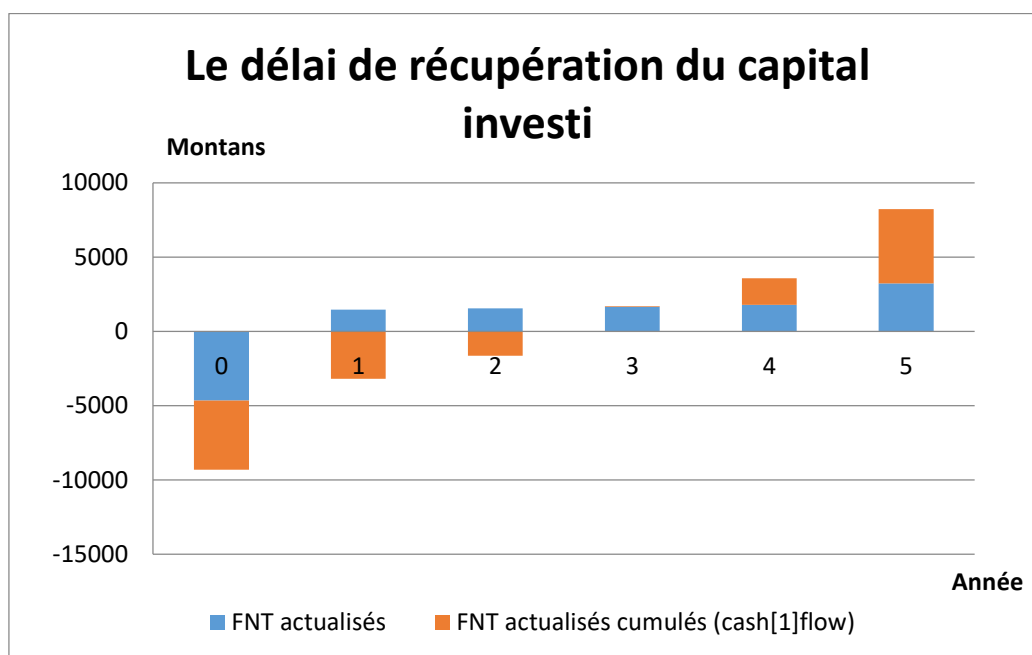
Tableau 10: Le calcul du délai de récupération de la mise initiale de l'investissement avant financement.

U=KDA

N	FNT actualisés	FNT actualisés cumulés (cash-flow)
0	-4653	-4653
1	+1466,1	-3187,3
2	+1546,5	-1640,8
3	+1663,7	22,9
4	+1773,1	1796
5	+3219	5015

Source : Tableau réalisé par nos soins à partir des données du CPA.

Figure 16 : Le délai de récupération du capital investi



Source : réalisé par nos soins à partir des données du CPA.

Commentaire

La DR c'est un outil d'évaluation du projet d'investissement qui détermine la rentabilité d'un projet .dans ce cas le projet est rentable, ce qui ne permet de confirmer l'hypothèse N°2.

Chapitre III : Étude d'un cas pratique d'un projet d'investissement, cas CPA

- Le délai de récupération de la mise initiale (3560 KDA) du projet, avant financement, est compris entre la quatrième année.
- Le DR actualisés = 5ans + période.
- La période $P = \frac{3560-1796}{3219} = 0,547$ année.

$$3219$$

- DR= 5ans +0.54 = 0,54 années.

$$\begin{array}{l} 1 \longrightarrow 12 \text{ mois} \\ 0,54 \longrightarrow x \text{ mois} \end{array}$$

$$X = 6,564 \text{ mois}$$

Egalement ;

$$\begin{array}{l} 1 \text{ mois} \longrightarrow 30 \text{ jour} \\ 0.564 \text{ Mois} \longrightarrow x \text{ jour} \end{array}$$

$$X=17 \text{ jour}$$

- Donc, le DR actualisé égale

$$DR = 4 \text{ ans} + 11 \text{ mois} + 23 \text{ jour}$$

Conclusion du chapitre III

Dans ce dernier chapitre, nous avons présenté la Banque CPA Agence de Tizi-Ouzou de manière générale. À la suite de cette présentation, nous pouvons constater l'importance des missions qui lui sont confiées, notamment le service crédit qui peut être considéré comme le cœur névralgique de toute agence bancaire classique. En effet, il constitue la principale source de profit de la banque dans son ensemble.

Dans cette optique, la banque doit procéder à une analyse approfondie du projet avant d'accorder un crédit. Nous avons observé que la banque commence par évaluer la viabilité du projet, puis analyse sa rentabilité.

Conclusion général

Conclusion général

Conclusion générale

Après avoir mené notre étude, nous pouvons conclure que les banques jouent un rôle essentiel dans la fonction d'intermédiation financière et dans le développement économique d'un pays. Nous avons examiné les activités et les différents types de services bancaires, en mettant l'accent sur les opérations de crédit d'investissement.

Dans cette présente mémoire, notre objectif principal est de rechercher et analyser le financement bancaire d'un projet d'investissement.

Le financement des investissements demeure l'une des principales activités des banques. Ce domaine est vaste, car il englobe une diversité de besoins de financement de la clientèle auxquels la banque doit adapter sa politique pour y répondre.

Dans cette perspective, nous avons présenté les éléments essentiels pour l'étude et le suivi d'une demande de crédit d'investissement, ainsi que les outils d'analyse et d'évaluation nécessaires avant d'accorder un prêt. Les données financières étudiées concernent le passé, le présent et le futur de l'entreprise. Cette approche permet d'évaluer la solvabilité et la rentabilité de l'entreprise qui sollicite le crédit.

Le métier de banquier comporte des risques inhérents. Il n'est pas exagéré de dire que le banquier prend constamment des risques, mais il les évalue avant de les intégrer aux produits bancaires. Il se protège en prenant des garanties pour couvrir les éventuels dommages en cas d'imprévu. Ainsi, le banquier doit être vigilant et s'assurer que seuls des crédits crédibles sont accordés.

Les résultats obtenus dans cette étude démontrent que la situation est favorable. La valeur actuelle nette est positive, ce qui indique que le projet est rentable. De plus, l'indice de profitabilité est supérieur à un, ce qui signifie que l'investissement permettra de générer des gains supérieurs aux dépenses engagées.

En conclusion, nous pouvons affirmer que le projet est viable et rentable, ce qui permet à la banque d'envisager un financement. Par conséquent, le banquier peut se prononcer favorablement quant à l'octroi du crédit demandé.

Référence bibliographiques

Référence bibliographiques

1. Ouvrages :

- 5FRANK OLIVIER MEYE « Evaluation de rentabilité des projets d'investissement » 5eme éd, paris, 2007, p2
- A .BUSSERY, « Guide pratique d'analyse de projets –EVALUATION ET CHOIX D'INVESTISSEMENT »1995 p2
- A, Bussery; « Guide pratique d'analyse de projets –EVALUATION ET CHOIX D'INVESTISSEMENT » P4, P5
- A, DAYAN ; manuel de gestion ; 2eme édition Ellipses ; P148
- AEITEP, « Dictionnaire de management de projet » édition, afnor, 2010, p139
- Capul J.Y., « L'économie et les sciences social de A à Z », édition hâtier, paris, 2004, p1
- CHIHA K. « Finance d'entreprise approche stratégique », Edition Houma, Alger, 2012, P.38
- Choisir, paris 2011, p17
- CONSO.P et HAMICI.F « gestion financière de l'entreprise », 9ème Édition, paris, 1999, P386
- CONSO.P et HAMICI.F « gestion financière de l'entreprise », 9ème Édition, paris, 1999, P386
- Darmon .O. « Stratégie bancaires et gestion de bilan »Edition Economique, Paris, 1998, p 45.
- DELHAYE-DUPRAT.F, « Finance d'entreprise », 4ème Édition Dunod, paris, 2013, P123.
- DELHAYE-DUPRAT.F, « Finance d'entreprise », 4ème Édition Dunod, paris, 2013, P123.
- FARANK OLIVIER MEYE, op, cit, p 27.
- G, DEFOSSE ; la gestion financière des entreprises ; édition presses Universitaires de France-Paris ; P 120
- GARDES.N « Finance d'entreprise », Édition d'organisation, paris, 2006, P2
- H. HUTIN, « Toute la finance d'entreprise », Edition d'organisation, 2ème Edition, paris 1998, page289.
- HIRIGOYEN.G «finance d'entreprise : théorie et pratique » Édition DEBOECK et LARCIER, Belgique, 2006, P490.
- HOUDAYER. R « Projet d'investissement : guide d'évaluation financières » ; ED Économie, Paris ; p136

- HOUDAYER. R, « Évaluation financière des projets », 2eme Edition Economico, Paris, 1999, P13.
- HOUDAYER.R, « projet d'investissement guide d'évaluation financière », Edition Economie paris, 2006, P149
- Jézabel couppey- Soubeyran Christophe Nijdam «Parlons banque en 30questions » éditions août 2014.
- JOEL Bessis, Gestion des risques et gestion actif-passif des banques, Ed. Dalloz, paris 1995, p.15
- JOEL Bessis, Gestion des risques et gestion actif-passif des banques, Ed. Dalloz, paris , p87
- Koehl J., « Les choix d'investissement », édition Dunda, Paris, 2003, p35.
- LAZARAY, « évaluation et financement de projet », Edition El dar et othemia, Alger, 2007, P15.
- M, FLEURIENT ; pouvoir et finance d'entreprise ; édition Dalloz-paris, P198.
- MANSOURI MANSOUR, système et pratique bancaire en Algérie, EDITION HAUMA, Alger, 2006
- Massé P., « le choix des investissements, critères et méthodes », DUNOD, paris, 1968, P .12.
- MICHEL Mathieu, L'exploitant bancaire et le risque crédit ; édition la revue banque éditeur ; 1995, p.22
- MM. Guigal, MERINIS, DESGUE, Le guide de la banque : comptes-carte bancaire-service, éd. Comprendre
- N, GUEDJ ; finance d'entreprise, édition d'organisation, 1997 ; P275-276
- Percie du sert ; « risque et contrôle du risque », Edition Économie 1999, P123.
- R .WAUTHY et P.DUSHESNE, Economie financier : opération de la banque et de bourse, Ed .La procure, Namur 1983 P.9
- R, HOUDAYER ; « Projet d'investissement : guide d'évaluation financières » ; ED Économie, Paris ,P 29-30
- R, HOUDAYER ; « Projet d'investissement : guide d'évaluation financières » ; ED Économie, Paris, P29-30
- TAHA HADJ Sadek, « Le risque de l'entreprise et de la banque », EL Dahlab, Alger, 2007, P11.
- TAVERDET-POPIOLEK, Guide du choix d'investissement, édition D'organisation, paris, 2006, page 02.

Mémoires

- AREZKI DALILA ET BOUGHANEM LYDIA « Mémoire de fin de cycle financement d'investissement P 14 d'un projet » UAMB année 2019/2020
- TAOURIRT DYHIA et TAOURIRT TINHINANE « Mémoire de fin de cycle financement d'investissement d'un projet » UAMB année 2019/2020p8

Textes et règlements :

- Article 109 du code de commerce
- Article 2233 du code civil.
- Article 664 du code civil algérien
- Article 665 du code civil algérien
- Article 822 du code civil
- Article 948 du code civil.
- Document interne du CPA.
- L'ordonnance n°75-58, de code civil.
- La loi n°03-11 du 26 Aout 2003 relative à la monnaie et au crédit, n°66 , 26/08/2003 , p14

Sites web :

- banques4.html consulté le 3/08/2021
- banques4.html consulté le 3/08/2021
- <https://journals.openedition.org/vertigo/12214> consulté le 27/05/2023
- <https://www.boursedescredits.com/lexique-definition-emplois-bancaires-1821.php> (consulté le 26-05-2023).a 18:53 h
- <https://www.boursedescredits.com/lexique-definition-ressources-etablissements-credit-4093.php>(consulté) le 26-05-20230A18 :40 h
- https://www.memoireonline.com/01/09/1874/m_la-Gestion-du-Risque-de-credit-un-enjeu-majeur---pour-les-
- https://www.memoireonline.com/01/09/1874/m_la-Gestion-du-Risque-de-credit-un-enjeu-majeur---pour-les-
- In : <https://www.cpa-bank.dz> consulté le 18/05/2020
- La distribution des capitaux
- W.W.W .scribd .com. / document / 36738637 / le rôle des banque. (Consulté) le 20-06-2023 a 17 :19 h

- W.W.W observatoire-metiers-banque.fr (consulté) le 26-05-2023 08:49h

Liste des Annexes

الشروط العامة للقروض

1. - مبلغ وموضوع القرض :

إن "القرض الشعبي الجزائري" يمنح "المقترض" بموجب هذه الاتفاقية ، قرضا في حدود المبلغ المحدد في الشروط الخاصة بمخصص لامتلاك السلع و الخدمات المذكورة في تلك الشروط الخاصة .

2. - نسبة الفائدة المتغيرة:

إن القرض موضوع هذه الاتفاقية منتج لفوائد تدفع كل ثلاثة (03) أشهر بنسبة قابلة للتغيير وفقا للشروط البنكية المسارية المفعول في " القرض الشعبي الجزائري .

لقد اتفق صراحة مع "المقترض" الذي قبل بذلك أن نسبة الفائدة المحددة بشأن هذا القرض تتغير وفقا للشروط البنكية طيلة مدة القرض.

3. مدة القرض:

يمنح القرض لمدة إجمالية مقسمة إلى ثلاثة (03) مراحل متباعدة و متتابعة كما هو مذكور في الشروط الخاصة ، و هذا ما يقبله "المقترض" الذي يتعهد بتسديده في الأجل المحددة :

• **مرحلة الإستعمال** : تساوي المدة المحددة في الشروط الخاصة و يبدأ سريانها من **2021/07/22** تاريخ قرار لجنة القرض المذكور في رسالة ترخيص القرض.

إن "المقترض" لن يستطيع استعمال القرض الموضوع تحت تصرفه من طرف "القرض الشعبي الجزائري" أو ما تبقى منه بعد انقضاء أجل هذه المرحلة إلا في حالة موافقة " القرض الشعبي الجزائري"

• **مرحلة التأجيل** : تساوي المدة المحددة في الشروط الخاصة و يبدأ سريانها من تاريخ استعمال القرض .

تعد هذه المرحلة مدة امهال في التسديد الممنوحة "المقترض".

• **مرحلة التسديد** : تساوي المدة المحددة في الشروط الخاصة و يبدأ سريانها من تاريخ نهاية مرحلة التأجيل إلى غاية التسديد الكلي للقروض أي تاريخ الإستحقاق للمدة الإجمالية للقروض .

4 - السعومات :

1-4 - عمولة التعهد :

بدفع "المقترض" لـ " القرض الشعبي الجزائري" عمولة تعهد موافقة للنسبة المذكورة في الشروط الخاصة. " تحسب كل ثلاثة (03) أشهر على الجزء المتبقي استعماله من القرض و التي يتم اقتطاعها في بداية "المرحلة" لثلاثة أشهر غير ثابتة وغير قابلة للتجزئة.

اتفاقية قرض استثمار متوسط المدى

بين الممضين أسفله :

"القرض الشعبي الجزائري" مؤسسة عمومية اقتصادية شركة مساهمة ذات رأسمال يقدر بـ 48.000.000.000.00 دج الكائن مقره الإجتماعي بـ 02 شارع العقيد عميروش - الجزائر- الممثل من طرف السيد قومزيان يونس مدير لوكالة تيزي وزو رقم 120 الكائنة بـ : شارع العقيد عميروش تيزي وزو رقم 11. المتصرف بمقتضى الصلاحيات المخولة له .

المدعو فيما يلي "القرض الشعبي الجزائري"

من جهة ,

و الشركة :

الكائن مقرها الإجتماعي:

صاحبه حساب جاري رقم :

الممثلة من طرف السيد :

وكذا بمقتضى الصلاحيات المخولة له.

المدعو فيما يلي "المقترض".

من جهة أخرى,

تم الإتفاق و إقرار ما يلي :

موضوع الإتفاقية :

بموجب هذه الإتفاقية، يمنح "القرض الشعبي الجزائري" "المقترض" قرضا متوسط المدى وفق الشروط الخاصة و العامة الآتية :

Documentations	Statut	Observation
1 Demande de crédit, chiffrée et motivée, signée par la personne habilitée ;	<input checked="" type="checkbox"/>	
2 Note de présentation de l'entreprise (avec fiche de groupe d'affaire pour les entreprises apparentées), qualification des associés et des dirigeants ;	<input type="checkbox"/>	
3 Etude technique, économique détaillée (désignation des produits, analyse du marché détaillée et chiffrée, analyse commerciale, analyse technique et analyse des rubriques composant l'investissement projeté) ;	<input checked="" type="checkbox"/>	
4 Situation patrimoniale des associés ;	<input type="checkbox"/>	
5 Bilans, Tableaux des Comptes de Résultats (TCR) et annexes des trois (03) derniers exercices ainsi que le rapport du Commissaire aux Comptes (SARL dont le Chiffre d'Affaires est supérieur à dix (10) millions de DA et les SPA), pour les entreprises en activité ;	<input type="checkbox"/>	
6 Bilan d'ouverture ;	<input checked="" type="checkbox"/>	
7 Bilans et Tableaux des Comptes de Résultats (TCR) prévisionnels sur la période du crédit ;	<input type="checkbox"/>	
8 Budget d'exploitation prévisionnel et plan de trésorerie pour l'exercice ;	<input checked="" type="checkbox"/>	
9 Certificat de déclaration d'existence délivré par les services fiscaux ;	<input checked="" type="checkbox"/>	
10. Attestation d'affiliation aux caisses de sécurité sociale ;	<input checked="" type="checkbox"/>	
11. Copie du NIF et du NIS ;	<input checked="" type="checkbox"/>	
12. Copie légalisée des titres de propriété appartenant à l'entreprise et bail de location ;	<input checked="" type="checkbox"/>	
13. Statuts de l'entreprise ;	<input checked="" type="checkbox"/>	
14. Registre de commerce ;	<input checked="" type="checkbox"/>	
15. Certificat de conformité pour les sociétés exerçant l'activité d'importation ;	<input type="checkbox"/>	
16. Toute autorisation d'exploitation spécifique à délivrer par les autorités compétentes.	<input type="checkbox"/>	
17. Plan de financement prévisionnel sur la période du crédit ;	<input type="checkbox"/>	
18. Devis estimatif et quantitatif des travaux réalisés et à réaliser ;	<input type="checkbox"/>	
19. Facture proforma ou contrat définitif des équipements à acquérir ;	<input checked="" type="checkbox"/>	
20. Décision d'octroi des avantages fiscaux et parafiscaux de l'Agence Nationale du Développement de l'Investissement (ANDI) ;	<input type="checkbox"/>	
21. Actes de propriété du terrain ou actes de concession en cours de validité ;	<input type="checkbox"/>	
22. Copie du permis de construire et certificat de conformité ;	<input type="checkbox"/>	
23. Expertise de l'unité et des biens pris ou proposés en hypothèque par un cabinet agréé ;	<input type="checkbox"/>	
24. Autorisation de consultation à la Centrale des Risques de la Banque d'Algérie (pour les crédits de deux (02) millions de DA et plus).	<input type="checkbox"/>	
S'agissant des entreprises de bâtiment et travaux publics, en sus des documents exigés ci-dessus, il y a lieu de joindre les documents suivants :		
1. Fiche signalétique actualisée par marché ;	<input type="checkbox"/>	
2. Etat récapitulatif des marchés en cours de réalisation faisant ressortir le montant des marchés, les maîtres d'ouvrage, les travaux restant à réaliser, les délais de réalisation et les délais restant à réaliser ;	<input type="checkbox"/>	
3. Plan de financement cumulé des marchés ;	<input type="checkbox"/>	
4. Liste du matériel de réalisation ;	<input type="checkbox"/>	
5. Certificat de qualification de l'entreprise délivré par les services compétents.	<input type="checkbox"/>	

[COMPTE RENDU DE VISITE]

Affaire :

Activité

Adresse :

Type de crédit : CMT investissement

Nous nous sommes déplacés en compagnie de la promotrice à l'adresse sus indiquée pour constater de visu l'état des lieux et ce après financement.

Arrivés sur place, nous avons établi le constat suivant :

- La salle de sport est très bien aménagée dispose de toutes les commodités nécessaire pour accueillir les amateurs,
- Des miroirs posés sur tous les murs de la salle ;
- Un bureau très bien aménagé par les équipements qu'on a financés ainsi que le comptoir ;
- Des tatamis qui couvre presque toute la salle.

En guise de conclusion, nous pouvons dire que l'activité est rentable, et que les équipements dument financé est installé et désormais fonctionnel.

Table des matières

Table des matières

<i>REMERCIEMENTS</i>	2
<i>Dédicaces</i>	3
<i>Dédicaces</i>	4
Liste des figures.....	I
Liste des tableaux	II
Liste des abréviations	III
Introduction générale.....	1
1. Problématique.....	1
2. Hypothèses.....	2
3. Intérêt et choix	2
4. Méthodologie de recherche	2
5. Structure de la recherche	3
Chapitre I : Généralité sur les banques et l’investissement d’un projet.....	4
Introduction au chapitre I	4
Section 1 : Notions sur les banques.....	4
1. Définition de la banque	4
1.1. Définition économique	4
1.2. Définition juridique	5

2.	Les types de la banque	5
2.1.	La banque centrale	5
2.2.	La banque de dépôt	6
2.3.	La banque universelle.....	6
2.4.	La banque d'affaire	6
2.5.	La banque d'investissement	7
2.6.	La banque commerciale	7
3.	Le rôle de la banque	8
4.	Les activités de la banque.	9
4.1.	Activités d'intermédiation bancaire.....	9
4.1.1.	Collecte des ressources.....	9
4.1.2.	La distribution des capitaux	9
4.2.	Activités de marché.....	10
4.3.	Prestations de service	10
5.	Les ressources et les emplois de la banque	11
5.1.	Les ressources des établissements de crédit.....	11
5.2.	Les emplois bancaires	12
	Section 2: Notions sur l'investissement	12
1.	Définition de l'investissement.....	13
1.1.	Selon les économistes.....	13
1.2.	Selon les financiers.....	13
1.3.	Selon les comptables	14
2.	La classification de l'investissement.....	15
2.1.	Selon la nature	15
2.3.	Selon leurs objectifs	15
2.3.	Selon la nature de leur relation dans le projet d'investissement (interdépendant) 16	
3.	Caractéristiques d'investissement.....	18
3.1.	Capital investi (coût initial) I_0	18
3.2.	La durée de vie de projet	18
3.3.	Valeur résiduelle (VR)	18
3.4.	Les flux nets de trésorerie (Cash-flows) CF.....	19
	Section 3 : Le projet d'investissement	20

1. Définition d'un projet.....	20
2. Définition d'un projet d'investissement.....	20
3. Les étapes d'élaboration d'un projet d'investissement	21
3.1. Etape d'identification	21
3.2. Étapes d'études préalables	22
3.3. Étape de faisabilité (de formation, de planification)	22
3.3.1. L'étude commerciale (étude de marché).....	23
3.3.2. L'étude technico-économique	25
3.3.3. L'étude humaine.....	25
3.3.4. L'étude fiscale et juridique.....	25
3.3.5. L'étude financière	25
3.4. Etape d'évaluation.....	26
3.5. Etape de l'avant projet d'exécution.....	26
4. Les objectifs d'un projet d'investissement.....	26
Conclusion du chapitre I	28
<i>Chapitre II : Financement d'un projet d'investissement et gestion du risque de crédit.....</i>	<i>29</i>
Introduction au chapitre II.....	29
Section 01 : le montage d'un dossier de crédit d'investissement	29
1. Constitution du dossier de crédit d'investissement.....	29
1.1. Une demande écrite de l'entreprise.....	29
1.2. Etude technico-économique du projet.....	30
1.3. Les documents constitutifs d'un dossier de crédit d'investissement.....	30
1.3.1. Dossier administratif ou juridique.....	30
1.3.2. Dossier technique	31
1.3.3. Les documents fiscaux et parafiscaux	31
1.3.4. Les documents comptables et financiers	32
1.3.5. Les documents commerciaux	32

1.4. Le traitement d'une demande de financement de crédit d'investissement

33

1.4.1. Le dépôt du dossier..... 33

1.4.2. Traitement des demandes de crédit 33

2. Identification du client et son environnement 34

2.1. Les moyens permettant la collecte d'informations 34

2.1.1. L'entretien avec le client 34

2.1.2. La consultation du service des renseignements commerciaux 34

2.1.3. La consultation des fichiers de la Banque d'Algérie..... 34

2.1.3.1. La centrale des impayés 35

2.1.3.2. La centrale des risques 35

2.1.3.3. La centrale des bilans 35

2.1.4. La consultation des services de renseignements juridiques 36

2.1.4.1. La consultation des services des hypothèques 36

2.1.4.2. Consultation au greffe du tribunal..... 36

2.1.5. La visite sur site..... 36

2.1.6. L'étude de la dimension historique et culturelle de l'entreprise 36

2.2. L'identification de l'entreprise 37

2.2.1. L'identification de l'entreprise par l'analyse de son environnement interne... 37

2.2.1.1. Aspect juridique de l'entreprise 37

2.2.1.2. Les moyens humains 37

2.2.1.3. Les moyens matériels 38

2.2.1.4. L'analyse technique de l'entreprise..... 38

2.2.2. L'identification de l'entreprise par l'analyse de son environnement externe .. 38

2.2.2.1. Le secteur d'activité 38

2.2.2.2. Le marché 39

2.2.2.3. Les concurrents 39

2.2.2.4. Les partenaires..... 39

2.2.2.5. La conjoncture économique et politique 40

2.3. La classification de la clientèle..... 40

2.3.1. L'ancienneté de la relation 40

2.3.2. Les mouvements d'affaires confiés..... 40

2.3.3.	Le niveau d'utilisation des crédits accordés.....	40
2.3.4.	Les incidents de paiement	40
Section 02 : Analyse financière d'un crédit d'un projet d'investissement		41
1.	Définition de la rentabilité.....	41
1.1.	Étude de la rentabilité du projet	41
1.1.1.	L'étude avant financement	41
1.1.1.1.	Détermination de la capacité d'autofinancement	42
1.1.1.2.	Détermination des valeurs résiduelles d'investissements	42
1.1.1.3.	Appréciation de la rentabilité	42
1.1.1.3.1.	Le délai de récupération (D.R) (avantage et inconvénient)	42
1.1.1.3.2.	Le délai de récupération actualisé (D.R.A)	43
1.1.1.3.3.	La valeur actuelle nette (V.A.N) (avantage et inconvénients)	44
1.1.1.3.4.	L'indice de rentabilité (I.R) (avantage et inconvénient)	45
1.1.1.3.5.	Le taux de rentabilité interne (T.R.I) (avantage et inconvénient)	45
1.2.	Étude après financement	47
1.2.1.	Appréciation de la rentabilité après financement	47
1.2.1.1.	Principes	47
Section 3 : Les risques de crédit d'investissement et ses garanties		48
1.1.	Risques liés aux crédits d'investissements	48
1.1.1.	Définition du risque de crédit.....	48
1.1.2.	Les types des risques de crédit d'investissement.....	49
1.1.2.1.	Le risque de non remboursement	50
1.1.2.2.	Le risque d'immobilisation	50
1.1.2.3.	Le risque de défaut	50
1.1.2.4.	Le risque de détournement de l'objet de crédit	50
1.1.2.5.	Le risque de rentabilité	51
1.1.2.6.	Le risque de taux d'intérêt.....	51
1.1.2.7.	Le risque de change.....	51
1.1.3.	Différents types de risques liés à un projet d'investissement.....	51
1.1.3.1.	Les Risques d'exploitations	52
1.1.3.2.	Le Risque financier et de trésorerie.....	52

1.1.3.3.	Le Risque du marché.....	52
1.1.3.4.	Le risque Décisionnel.....	52
1.1.3.5.	Les risques liés au temps de réalisation	52
2.	<i>Les Garanties</i>	53
2.1.	Les formes des garanties	54
2.1.1.	Les garanties personnelles.....	54
2.1.1.1.	Le cautionnement	54
2.1.1.1.1.	Le cautionnement simple	55
2.1.1.1.2.	Le cautionnement solidaire	55
2.1.1.2.	L'aval	55
2.1.2.	Les garanties réelles	56
2.1.2.1.	Le gage	56
2.1.2.1.1.	Gage avec dépossession	56
2.1.2.1.2.	Gage sans dépossession.....	56
2.1.2.2.	Le nantissement.....	57
2.1.2.3.	L'hypothèque	57
2.1.2.3.1.	L'hypothèque conventionnelle.....	57
2.1.2.3.2.	L'hypothèque légale.....	58
2.1.2.3.3.	Les hypothèque judiciaires.....	58
	Conclusion du chapitre II	58
	<i>Chapitre III : Étude d'un cas pratique d'un projet d'investissement cas CPA. .</i>	<i>59</i>
	Introduction au chapitre III	59
	Section 1 : Présentation de la banque CPA.....	59
1.	Historique du Crédit Populaire d'Algérie	59
2.	Les missions du CPA.....	60
3.	Organisation du CPA.....	60
4.	Présentation de l'agence d'accueil	60

4.1. Les missions de l'agence	60
4.2. Les principales activités de l'agence	61
4.3. Organigramme de l'agence d'accueil	61
Section 2 : L'étude de la viabilité du projet.	62
1. Montage et étude d'un dossier de crédit d'investissement.....	62
1.1. Constitution du dossier.....	62
1.2. Identification du demandeur de crédit.....	63
1.3. Présentation du projet.....	63
2. L'analyse de l'étude technico-économique.....	63
2.1. L'étude de marché	63
2.2. L'étude commerciale.....	64
2.2.1. Politique des prix.....	64
2.2.2. Clientèle	64
2.2.3. Promotion et concurrence.....	64
2.3. L'étude des couts.....	64
2.4. Structure de financement.....	64
2.5. Conclusion de l'étude de viabilité.....	65
3. Etude des risques	65
Section 3 : L'étude de la rentabilité du projet d'investissement	67
1. L'étude financière de la rentabilité du projet	67
1.1. Plan de charges et Chiffre d'affaires prévisionnel.....	67
1.2. Calcul des flux nets de trésorerie (sans frais financiers) (VAN économique)	68
1.2.1. Ressources (Encaissements).....	69
1.2.1.1. La capacité d'autofinancement (CAF)	69
1.2.1.1.1. Résultat Net	69
1.2.1.1.1.1. Calcul de l'excédent Brut d'Exploitation.....	69
1.2.1.1.1.2. Calcul des dotations aux amortissements.....	70
1.2.1.1.1.3. Calcul du résultat Net (RN).....	71
1.2.1.1.2. Le calcul de la capacité d'autofinancement (CAF)	72

1.2.1.2.	La récupération du besoin en fonds de roulement.....	73
1.2.1.3.	Le calcul de la valeur résiduelle de l'investissement	73
1.2.2.	Emplois (décaissement).....	74
1.2.2. 2.	L'investissement.....	74
1.2.3.	Les Flux Nets de Trésorerie avant financement.....	75
1.3.	Calcul de la VAN économique.....	76
1.4.	L'indice de Rentabilité	78
1.5.	Le délai de récupération de la mise initial.....	78
Conclusion du chapitre III.....		80
<i>Conclusion général</i>		81
Conclusion générale		81
Sites web :.....		86

Résumé

Les banques occupent une position clé dans l'économie en tant qu'intermédiaires entre ceux qui détiennent des capitaux et ceux qui ont besoin de crédits. Elles proposent une gamme variée de crédits aux entreprises et aux particuliers. Toutefois, le risque fait partie intégrante de l'activité bancaire et, bien qu'il soit impossible de l'éliminer, les banques cherchent à s'en prémunir.

Il est donc évident que les banques effectuent une étude approfondie sur les demandeurs de crédit, en collectant toutes les informations nécessaires pour évaluer la rentabilité, la solvabilité et la capacité de remboursement de l'emprunteur. Ces éléments influencent la décision de la banque, que ce soit d'accorder ou de refuser la demande de crédit.

Le financement bancaire d'un projet d'investissement est une option courante pour les entreprises et les entrepreneurs qui cherchent à réaliser des projets à grande échelle. En générale ce type de financement implique la recherche d'un prêt auprès d'une banque ou d'un institution financière, qui fournit les fonds nécessaires pour réaliser le projet.

Abstract:

Banks occupy a key position in the economy as intermediaries between those who hold capital and those who need credit. They offer a wide range of loans to businesses and individuals. However, risk is an integral part of banking and, although it is impossible to eliminate it, banks seek to protect themselves against it.

It is therefore obvious that banks carry out an in-depth study on loan applicants, collecting all the information necessary to assess the profitability, solvency and repayment capacity of the borrower. These elements influence the bank's decision, whether to grant or refuse the credit application.

Bank financing of an investment project is a common option for companies and entrepreneurs looking to carry out large-scale projects. In general, this type of financing involves seeking a loan from a bank or financial institution, which provides the funds necessary to carry out the project.

ملخص

تحتل البنوك مكانة رئيسية في الاقتصاد كوسطاء بين أولئك الذين يمتلكون رأس المال وأولئك الذين يحتاجون إلى الائتمان. أنها تقدم مجموعة واسعة من القروض للشركات والأفراد. ومع ذلك، تعد المخاطر جزءًا لا يتجزأ من الأعمال المصرفية، وعلى الرغم من أنه من المستحيل القضاء عليها، إلا أن البنوك تسعى إلى حماية نفسها منها.

لذلك، من الواضح أن البنوك تجري دراسة متعمقة لمقدمي طلبات القروض، وتجمع كل المعلومات اللازمة لتقييم الربحية والملاءة والقدرة على السداد للمقترض. تؤثر هذه العناصر على قرار البنك، سواء منح أو رفض طلب الائتمان.

يعتبر التمويل المصرفي لمشروع استثماري خيارًا شائعًا للشركات ورجال الأعمال الذين يتطلعون إلى تنفيذ مشاريع واسعة النطاق. بشكل عام، يتضمن هذا النوع من التمويل السعي للحصول على قرض من أحد البنوك أو المؤسسات المالية التي توفر الأموال اللازمة لتنفيذ المشروع